

Bulletin Municipal

TERNAND

2024/25



VIE MUNICIPALE • VIE DU VILLAGE • VIE ASSOCIATIVE • VIE DU TERRITOIRE • INFOS PRATIQUES • VIE ENSEMBLE

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	03
VIE MUNICIPALE	04
Le Conseil Municipal.....	04
Budget.....	05
Commissions Communales	06
VIE DU VILLAGE	12
Etat Civil.....	12
Agence Postale.....	12
Eglise.....	13
Location de salle.....	13
Enfance & Jeunesse	14
VIE ASSOCIATIVE	16
EGLISE ET PEINTURES	28
VIE DU TERRITOIRE	30
Communauté de Communes	30
Gérer vos déchets.....	32
INFOS PRATIQUES	34
Formalités administratives.....	34
Urbanisme.....	36
Services médicaux	38
Contacts utiles.....	39
Hébergements - Viticulteurs.....	41
Commerces.....	42
Entreprises	43



Bulletin Municipal 2024 / 2025

Directeur de publication : Bernard DUMAS

Rédaction : Mairie de Ternand

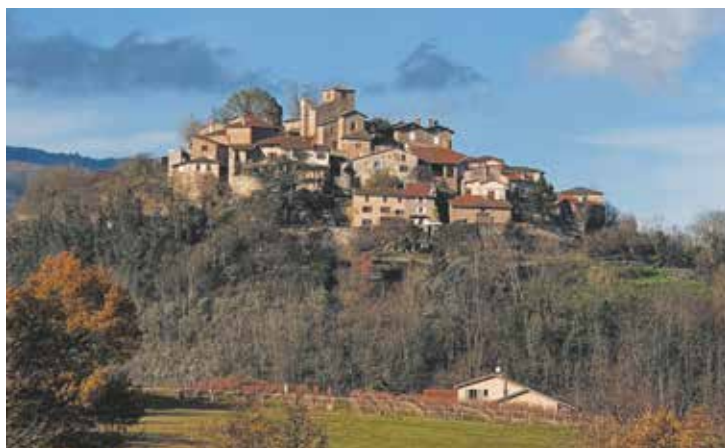
Impression : Auraprint-X (69)

Tirage : 500 exemplaires

Parution : janvier 2025

Crédit Photo : Mairie de Ternand et associations

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est interdite sans l'accord de la Mairie. Elle décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient se trouver dans la présente édition.



LE MOT DU MAIRE

L'année 2024 est terminée. Au niveau national, ce fut une année marquée par deux événements majeurs : à commencer par la réussite des jeux olympiques et paralympiques cet été puis, en décembre, par la réouverture de la cathédrale Notre Dame de Paris après 5 années de travaux suite à l'incendie de 2019. Cependant, nous avons connu une instabilité politique avec 4 chefs de gouvernement sur une même année, une première sous la 5^{ème} République.

Au niveau de notre commune, nous poursuivons l'avancée de notre programme :

- Le chantier de restauration du chœur de l'église s'est terminé par une belle inauguration en octobre.
- Le parking du cimetière a été réalisé.
- Un chemin piétonnier permet maintenant de relier en toute sécurité notre salle d'animation à notre cité médiévale.
- Le volet « énergie » s'est accéléré : l'éclairage public et le stade sont passés en LED. L'investissement engagé sera vite rentabilisé avec la baisse importante de la consommation électrique. Une borne de recharge pour véhicules électriques est depuis fin octobre en service sur le parking de la salle d'animation.

Concernant le fleurissement et l'embellissement : l'année 2024, moins chaude et régulièrement arrosée a été plus propice à l'épanouissement des plantations.

A l'école, les effectifs restent stables et permettent de maintenir nos 4 classes avec la même équipe d'enseignants.

La MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Autonomes) est maintenant complète et le « turn-over » a commencé avec le départ et l'arrivée de nouveaux pensionnaires.

Pour cette année 2025, différents dossiers restent à engager ou à finaliser :

- La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est lancée avec le bureau d'étude A.U.A., choisi pour mener à bien ce travail.



- L'aménagement de la placette en face de la pharmacie va se concrétiser.

- Le remplacement et l'amélioration de l'éclairage du château et du donjon pour une mise en valeur de notre « Petite Cité de Caractère » devraient être finalisés d'ici mi-année.

D'autres petits projets verront certainement le jour et nous ne manquons pas de vous les faire connaître par nos différents moyens de communication (bulletins, site internet, panneau pocket...).

Vous trouverez, dans ce bulletin, le détail des travaux de chaque commission, de la vie associative, et tout ce qui concerne la vie communale et intercommunale.



Enfin, depuis le 16 janvier, le recensement de notre commune est en cours. Vous avez peut-être croisé, vu ou échangé avec nos deux recenseurs. C'est un acte civique obligatoire permettant à chaque commune d'avoir des statistiques concordantes à la réalité : cette conformité va notamment déterminer la participation de l'Etat au budget de notre cité, d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs et définir le nombre d'élus. Vous avez reçu un courrier vous indiquant les démarches à suivre. Excepté quelques personnes dépourvues de moyens informatiques ou manquant d'aisance dans ce domaine, le recensement doit se faire par internet avant le 15 février. Pour celles qui sont dans l'incapacité de le faire, vous pourrez faire appel à nos deux recenseurs dont la mission est de vous assister dans la complétude de vos documents.

Je termine ce mot en remerciant toute mon équipe municipale et en particulier mes adjoints pour leur disponibilité et leur engagement au service de la collectivité. Merci à tous les agents pour leur implication au service de tous et particulièrement Sylvie au secrétariat qui coordonne tout ce monde. Enfin, un remerciement particulier à Denis SADOT (notre prestataire de service) pour toutes les années passées au service de notre collectivité et qui a décidé de prendre un repos bien mérité. Pour le remplacer, Alain Lachal, notre employé communal, est embauché à temps complet.

Pour terminer, je vous souhaite, Ternandaises et Ternandais une belle année 2025 !

Bernard DUMAS

LE CONSEIL MUNICIPAL

▶ MAIRE



Bernard
DUMAS

▶ LES ADJOINTS



Blandine
DUPERRAY



Robert
PERRIN



Pierre
MONNERY



Philippe
PEYROT

▶ LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Florent
COQUARD



Guillaume
DANGUIN



Mylène
DUCHARNE



Michel
LAHAIRE



Loïc
MARIETTON



Marie-Claude
PEIGNEAUX



Cindy
PERREAL



Olivier
TILLET

▶ Employés communaux



Sylvie NONY
Secrétaire
de Mairie



Alain LACHAL
Agent Technique



Monique BOULON
ATSEM - Surveillance
cantine et garderie



Magali LAHAIRE
Surveillance cantine
Entretien locaux



Hélène VERDEAUX
Surveillance cantine
et garderie



Nariné ARAMYAN
Surveillance
garderie



Florence
LACARELLE
Entretien locaux



Elisabeth
TRIBOULET
Agence Postale

▶ Personnes extérieures au conseil faisant partie des commissions communales



Arnaud
BROUËTÉ



Martine
BURFIN



Claudette
DENEANNE



Denis
SADOT



Pierre
SADOT

▶ Personnes extérieures au conseil faisant partie du CCAS



Françoise
DANGUIN



Michèle
DANGUIN



Anne-Sophie
LAVIEILLE

MAIRIE

ACCUEIL

Sylvie NONY

214 rue de la Gare - 69620 TERNAND

☎ 04 74 71 33 43 - mairie@ternand.fr

HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ✓ 13h30-17h30

VENDREDI ✓ 13h30-19h30

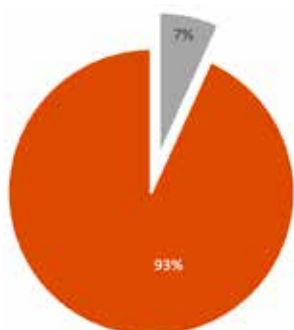
LES COMMISSIONS

Bernard DUMAS, maire et président de toutes les commissions

VOIRIE	Robert PERRIN , Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY, Pierre SADOT, Denis SADOT.	BUDGET APPEL D'OFFRES	Robert PERRIN, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Florent COQUARD, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY, Philippe PEYROT, Olivier TILLET
BÂTIMENTS	Blandine DUPERRAY , Florent COQUARD, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Philippe PEYROT	COMMUNICATION INFORMATION	Philippe PEYROT , Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL, Olivier TILLET, Claudette DENEANNE
URBANISME ASSAINISSEMENT	Pierre MONNERY , Marie-Claude PEIGNEAUX, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Olivier TILLET	PATRIMOINE TOURISME	Olivier TILLET , Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL
SCOLAIRE	Philippe PEYROT , Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL	FLEURISSEMENT	Mylène DUCHARNE , Cindy PERREAL, Olivier TILLET, Martine BURFIN, Claudette DENEANNE, Arnaud BROUËTÉ
RESSOURCES HUMAINES	Blandine DUPERRAY , Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Philippe PEYROT	ASSOCIATIONS FESTIVITES	Florent COQUARD , Marie-Claude PEIGNEAUX, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY

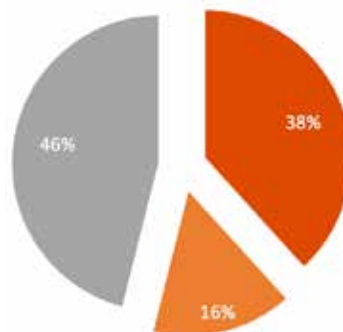
LE BUDGET

▶ INVESTISSEMENT



DÉPENSES

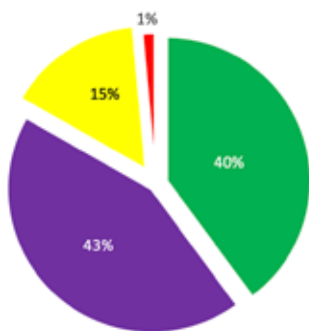
LIBELLE	BUDGET
EMPRUNTS ET DETTES REMBOURSÉS SUR L'ANNÉE	42 914,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (église, matériel, sécurité routière, parking...)	588 270,00 €
TOTAL	631 184,00 €



RECETTES

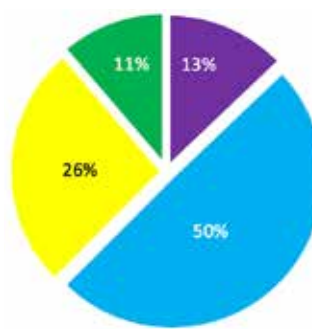
LIBELLE	BUDGET
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	264 171,00 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (Récupération de la TVA, Taxe aménagement)	108 271,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (dotation état, région...)	318 046,00 €
TOTAL	690 488,00 €

▶ FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (EDF, combustibles, cantine, eau, entretien...)	171 312,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	185 994,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (élus, services incendie)	65 784,00 €
CHARGES FINANCIÈRES (intérêts)	6 229,00 €
TOTAL	429 269,00 €



RECETTES

LIBELLE	BUDGET
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES (redevance domaine public, cantines, concessions cimetière, location salle animations)	60 720,00 €
IMPÔTS ET TAXES	260 669,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (dotations de l'Etat)	138 261,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (locations bâtiments communaux)	59 159,00 €
TOTAL	525 809,00 €

Fleurissement

Malgré une météo très pluvieuse cette année, les tulipes et narcisses ont quand même annoncé le printemps en embellissant les divers massifs. La plantation des fleurs annuelles a été effectuée en plusieurs étapes à cause des intempéries. Le Vieux bourg a été fleuri en amont puis 15 jours après, les Grandes Planches ont pu se parer de leurs couleurs d'été.

Nous avons également aménagé le parking du cimetière avec 3 érables champêtre et avons planté une haie avec l'entreprise Paysage de la Vallée autour de l'emplacement des bacs collectifs à La Potte.



Dans le bulletin quadrimestriel du mois de juillet, nous vous avons informé du passage du jury pour le Concours Embellissement Village Pierres Dorées, suite à leur visite nous avons été conviés en octobre à la remise des prix et avons eu la surprise de recevoir le deuxième prix !

Nous avons encore d'autres projets pour notre Petite Cité de Caractère (plantation haie parking du cimetière, aménagement vers le Petit Paris...), mais rien ne serait possible sans l'aide des bénévoles qui viennent nous rejoindre pour nous prêter main forte.

Nous vous souhaitons une Bonne Année 2025 !!!

Voirie

Les gros travaux d'investissement 2023 (RD385 / La Potte) ont amputé notre budget 2024. Cependant, nous avons pu régler le récurrent sur deux portions problématiques, à commencer par le problème hydraulique aux Chermettes. La mise en place de drains, de grilles, de caniveaux, de bordures, associés à un reprofilage adapté du revêtement enrobé ont réglé tous les soucis d'eaux résurgentes en surface et surtout de verglas permanent en période de gelées hivernales. Deux autres chantiers ont nécessité de revoir le revêtement de la partie haute de la rue des Grandes Planches avec la gestion des eaux pluviales ainsi que l'aménagement autour du puits aux Brotteaux. Le parking du cimetière a été réalisé avec le concours des amendes de police par l'entreprise Agri Service des Pierres Dorées. Il est aujourd'hui largement utilisé et apprécié. En raison d'une année



pluvieuse, la végétation a poussé de manière intensive. Pour entretenir les accotements de nos voiries revêtues et de nos chemins ruraux, il aura fallu pas moins de 120 heures d'épareuse (interventions de printemps et d'automne). Le nouveau diagnostic des voiries en temps réel adopté par la Communauté de Communes s'appelle VIALYTICS : il permet le passage de la caméra embarquée et connectée donnant un impressionnant et précis état des voiries (fissures, faïençage, affaissements, nids de poules et autres défauts). Sur notre commune, bonne élève, le réseau est en bon état général avec néanmoins quelques points sensibles qu'il faudra résoudre en 2025. Un petit mot aussi pour vous dire que notre prestataire de service et entre autres pour la voirie, Denis Sadot, a effectué sa dernière année. Merci à lui pour toutes ces missions menées à bien. En espérant un hiver clément, soyez prudents sur nos routes !

L'équipe voirie

Information de dernière minute : la spéciale du rallye de Charbonnières au départ du Milhomme n'aura pas lieu cette année, les communes voisines refusant temporairement son passage pour diverses raisons ! Nous espérons bien qu'elle reviendra l'an prochain, notre parcours étant très apprécié des pilotes. Le comité des fêtes pourra montrer son efficacité en installant à nouveau sa buvette au départ de l'épreuve !

Sports & Associations

Comme chaque année, nous avons réuni en octobre dernier les présidents d'associations afin d'esquisser le calendrier des manifestations.

Toutes les dates sont répertoriées dans l'agenda en page 17 de ce bulletin municipal. Nous retrouverons les traditionnels conscrits ou encore le marché artisanal en juillet...

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé le forum des associations et une troisième édition est prévue pour 2025 : il se tiendra le 6 septembre 2025 à la salle d'animations.

Petit rappel à toutes les associations : n'oubliez pas de nous fournir chaque année votre compte rendu d'AG et votre bilan financier.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 !



C.C.A.S.

Nous étions une soixantaine de personnes réunies le samedi 30 novembre pour le traditionnel repas organisé par le C.C.A.S à la salle d'animation.

Cette année, le repas était préparé par le restaurant La Cadole de Sainte Paule, et servi par les membres du C.C.A.S.

L'animation faite par le groupe Madison-duo a permis à chacun de danser et passer un moment agréable et convivial. Bernard Dumas, Maire de la commune, a présenté lors de son discours, les trois personnes ayant atteint l'âge de 70 ans et rejoint pour la première fois cette assemblée. Il a eu une pensée pour tous ceux et celles qui n'ont pu participer. Puis, il a remercié toute son équipe du C.C.A.S. ainsi que les Amis du Vieux Ternand pour le crémant offert en fin de repas.

Nous rappelons que le C.C.A.S. a une mission sociale d'aide aux personnes âgées, aux plus démunis et aux familles en difficulté, dans la limite de ses possibilités et moyens financiers.

Tous les membres de l'équipe du C.C.A.S. vous souhaitent une belle et heureuse année 2025 !

Membres du CCAS :

Bernard DUMAS, Blandine DUPERRAY, Michel LAHAIRE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL, Françoise DANGUIN, Michèle DANGUIN et Anne-Sophie LAVIEILLE



Urbanisme

Instruction des demandes

L'année 2024 a connu un gros ralentissement de l'activité immobilière. Nous n'avons renseigné que 10 certificats d'urbanisme (CU) contre une trentaine les années précédentes. La commission a traité 28 demandes préalables de travaux (DP) et donné son avis sur 9 permis de construire (PC) qui sont ensuite instruits par le service de la Communauté de Communes. Les PC correspondent à 3 maisons individuelles, 4 extensions, 1 hangar agricole et 1 abri de jardin.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Le conseil municipal a choisi le cabinet AUA pour la révision de notre document d'urbanisme qui a débuté en septembre pour une durée d'environ 2 ans. Trois réunions se sont déjà tenues et un diagnostic complet de la situation communale sera présenté aux personnes publiques associées (PPA) en février. Un cahier de doléances a été ouvert pour lister les demandes particulières qui se font par écrit et par mail. Par ailleurs, notre PLU devra répondre aux orientations et règles du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Beaujolais qui devrait être approuvé en 2025.

Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 28 avril 2020, la commune de Ternand a prescrit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme, qu'est ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un **document stratégique et réglementaire** qui expose les grandes orientations d'aménagement et de développement de la commune pour les dix à douze prochaines années. Le PLU doit ainsi mettre en cohérence les orientations en matière d'environnement, de développement économique, d'habitat, de transport, de cadre de vie... L'objectif principal du PLU réside **dans l'émergence d'un projet de territoire partagé et concerté**.

Quels liens entre le PLU, les lois et les documents supra-communaux ?

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme s'effectue dans un cadre réglementaire strict venant s'inscrire dans une hiérarchie établie des plans et schémas ayant un impact sur l'aménagement du territoire.



Le Plan Local d'Urbanisme représente ainsi «le maillon local» d'une chaîne composée d'un cadre législatif défini par les lois et d'un cadre réglementaire défini par les documents supra-communaux. L'ensemble des documents entretiennent entre eux des rapports de compatibilité.

De quoi se compose le Plan Local d'Urbanisme ?

Le rapport de présentation

Le rapport de présentation (RP) dresse un diagnostic du territoire qui traite de nombreuses thématiques afin de disposer d'une vision précise de la commune : milieu physique, milieu naturel et environnement, paysage, patrimoine, démographie, habitat, activités économiques, foncier, transports, déplacements et mobilité, cadre de vie... Ce diagnostic doit permettre, in fine, d'exposer les contraintes du territoire, d'identifier et définir les enjeux qui seront déclinés en objectifs dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le Projet d'Aménagement et de Développement durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), définit les orientations générales retenues par la municipalité en termes d'urbanisme, d'aménagement, d'équipement, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des

continuité écologiques, d'activités économiques, de limitation de la consommation foncière. Pour chacune des orientations sont fixés des objectifs, qui seront déclinés par la suite en actions. Le PADD peut ainsi être vu comme l'épine dorsale du PLU puisqu'il fait le lien entre les enjeux issus du diagnostic et les pièces réglementaires.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définissent des principes d'aménagement précis sur des secteurs stratégiques identifiés. Elles peuvent également être thématiques et définir des principes à respecter en matière d'intégration paysagère, de traitement des eaux pluviales, de déplacements, etc.

Le règlement et le zonage

Le règlement graphique, aussi appelé plan de zonage, découpe le territoire en différentes zones et secteurs. Le règlement écrit définit quant à lui les règles à respecter dans chacune des zones : implantation des constructions, hauteur, aspect extérieur des constructions, stationnement, raccordement aux voies et réseaux, etc.



Pourquoi réviser le Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme doit permettre à la commune de répondre à deux grands objectifs. Elle doit tout d'abord intégrer les modifications induites par le nouveau contexte législatif et par la mise en oeuvre des documents supra-communaux. Elle doit surtout lui permettre de redéfinir ses objectifs d'aménagement et de développement dans un contexte de sobriété foncière.

N'oubliez pas que le Plan Local d'Urbanisme s'élabore également avec vous habitants de Ternand, selon les différentes modalités de la concertation. Un registre de concertation permettant de recueillir vos remarques durant toute la durée de la procédure est à votre disposition en Mairie. Des informations régulières sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal vous permettront également de suivre l'avancée de la procédure. Par ailleurs, il sera organisé à chaque grande étape une réunion publique qui nous permettra d'échanger sur les futurs enjeux pour votre commune.



Tourisme et Patrimoine

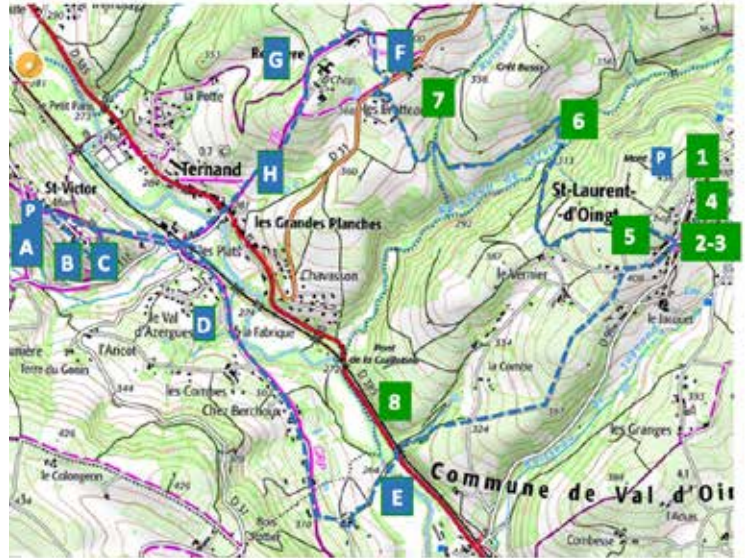
La commission a principalement suivi les travaux de restauration de l'église. Chantier de grande envergure qui a permis de redécouvrir dans le chœur des peintures datant du XIII^e siècle.



L'inauguration a rassemblé les partenaires, la municipalité et les professionnels qui sont intervenus sur le chantier.



Pour la partie tourisme, la commission a travaillé sur le « sentier des prieurés » qui relie le prieuré de Ternand à celui de Saint-Laurent-d'Oingt.



N°	Ternand	N°	Saint-Laurent
A	Parking : départ du circuit	1	Parking : départ du circuit
B	Eglise Ternand	2	Eglise St Laurent
C	Prieuré	3	Clocher
D	Moulin de la fabrique	4	Prieuré
E	Rivière Azergues	5	Chapelle
F	Musée du vigneron	6	Ruisseau du <u>Vervuis</u>
G	Château de Ronzière	7	Limite des deux prieurés
H	Mine de Ternand	8	Chemin de fer

Communication

2025 vient de débuter et la commission communication vous présente ses meilleurs vœux !

Nous espérons avoir tenu du mieux possible notre rôle en vous relatant tous les événements de l'année, qu'ils soient associatifs ou communaux, en vous informant des nouveautés sur le plan économique et en vous notifiant le maximum d'annonces d'ordre général.

D'après les statistiques relevées sur nos différents supports, nous constatons une hausse de fréquentations,



signe de l'intérêt que suscitent nos parutions. Nous faisons le maximum pour ne pas commettre d'erreurs et vous présentons nos excuses pour toutes celles que vous auriez pu

relever. Nous restons à l'écoute de vos remarques ou suggestions, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous faire remonter vos observations.

Nous tenions également à vous faire un point sur la fréquentation relevée sur notre itinéraire des Gnolus (Géocaching) en hausse également entre 2023 et 2024 : 412 équipes ont parcouru le circuit cette année contre 380 en 2023 (données entre le 1/01 et le 31/08) ce qui dénote une fréquentation accrue de notre Petite Cité de Caractère. Les commentaires de joueurs sont plutôt élogieux (magnifique petite cité mise en avant par la chasse aux Gnolus ; c'était super des vues superbes et un patrimoine très riche et intéressant ; Belle découverte que ce village historique perché sur un éperon rocheux qui domine la vallée).

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour vous faire vivre au plus près l'actualité Ternandaise !

Bâtiments

En 2024, seuls des travaux d'entretien ont été effectués dans les différents bâtiments communaux.

Quelques opérations citées ci-dessous ont néanmoins été entreprises :

Afin de garantir l'isolation phonique, les portes d'entrées du cabinet de Mme Bertrand et du studio situés au 322 rue des grandes planches, ont été changées.

L'entreprise Parcs et Sports a réalisé une opération de sablage et compactage du terrain de foot en début d'année 2024 afin de prolonger les travaux effectués deux ans auparavant. Un local a été aménagé en prolongement de la buvette pour accueillir les équipes après les matchs : les footballeurs ont réalisé les travaux eux-mêmes.

Dans le bâtiment de la cantine, la moquette de l'escalier bien abimée a été enlevée, permettant de découvrir une belle montée d'escalier en bois poncée et vitrifiée.

Au niveau de la salle d'animation, suite à l'expertise menée par notre assurance sur plusieurs problématiques rencontrées, seuls les problèmes relevés au niveau de l'étanchéité du toit de l'auvent ont pu être pris en charge (couvertines changées).

Pour 2025, plusieurs projets sont envisagés :

La phase d'avant-projet pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école validée par le Conseil Municipal a débuté en décembre afin de chiffrer les différents scénarios envisagés. Le remplacement des chaudières fuel, passage inévitable, pourrait être complété par des opérations d'isolation (murs, fenêtre, plafonds), d'éclairage LED, etc...

Un changement des grillages et filets pare ballon au stade de foot est prévu. De plus, un éclairage LED sera apposé de chaque côtés du vestiaire afin d'éclairer le parking voiture et la placette devant le local de chasse.



Pour une meilleure mise en valeur des peintures du chœur de l'église, il est probable que le changement de l'éclairage fera partie des actions 2025.

À la maison médicale, deux locaux restent disponibles au 1^{er} étage. Le nombre conséquent de professions médicales déjà existantes sur la commune ne facilite pas cette recherche sachant que la commune s'est engagée à ne pas mettre en concurrence des professionnels déjà installés dans des locaux communaux avec de nouveaux prétendants (sauf accord entre eux).

Les murs des ruines du château se sont effrités et des chutes de pierres nous ont obligés à sécuriser les lieux afin de garantir la sécurité des visiteurs. Des devis de rénovation sont à l'étude.

Nous souhaitons terminer cet article en remerciant une nouvelle fois nos agents qui entretiennent ces locaux au quotidien, par le ménage, le nettoyage, la réparation et la rénovation.

Nous saluons et remercions Denis Sadot, qui a œuvré depuis de nombreuses années à l'entretien des bâtiments communaux.

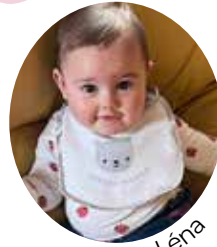
ETAT CIVIL

Naissances

- ✦ COQUARD Léna, Alizée
née le 8 février 2024
- ✦ SCHMIDT NOËL Lya, Lisa
née le 4 mars 2024
- ✦ MOUFLIN Gyulian, Raymond
né le 21 mars 2024
- ✦ RIVIER Elina, Ambre
née le 24 avril 2024
- ✦ RAVICHON Arthur
né le 01 mai 2024
- ✦ POLLET Jade
née le 23 novembre 2024



Arthur



Léna



Elina



Jade



Mariage



✦ Isabel Ramirez Bravo
et Emilien Bontemps
le 8 juin 2024



✦ Alexandrine Lac
et Pierre Dumont
le 22 juin 2024



✦ Bettina Maertens
et Guillaume Faussurier
le 20 juillet 2024



✦ Audrey Poly
et Aurélien Leite
17 août 2024

Décès

- ✦ PETAGNA Robert le 27 janvier
- ✦ ELOY Raymond, Michel, Pierre le 2 février
- ✦ CASSAR Tony le 28 mars
- ✦ GUILLEMIN Marie le 30 avril
- ✦ DELORME Jean-Luc le 6 mai
- ✦ ABADIE Roland, Alexandre, Louis le 23 juin

Agence postale



AGENCE POSTALE COMMUNALE

318, rue des Grandes Planches - Tél. 04 74 71 35 69
Ouverte du mardi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30.

Vous pouvez poster votre courrier dans la boîte jaune, la levée est à 13h sauf le samedi (pas de levée).

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec le conseiller financier qui gère vos comptes au Bois d'Oingt afin d'obtenir un code d'accès pour gérer vos comptes par Internet.

Pour joindre le bureau de poste du Bois d'Oingt : 04 74 71 47 50



Église Saint Jean-Baptiste – Crypte Saint-Benoît

CULTE

L'église de Ternand est une église consacrée qui accueille des messes à 9h le dimanche matin trois ou quatre fois dans l'année, mais aussi des baptêmes, des mariages et des funérailles.

Elle fait partie de la Paroisse Saint Vincent des Pierres Dorées dont le siège est au Val d'Oingt, paroisse confiée au Père Joël Tapsoba.

Pour les messes et autres avis de la paroisse, consultez le panneau d'affichage sous la galonnière ou le site internet «saintvincentdespierresdorées.fr». Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 71 62 93.

VISITES

L'église est ouverte par Les Amis du Vieux Ternand le dimanche après-midi de mai à septembre. Les groupes sont également accueillis tout au long de l'année sur rendez-vous : Tél. 06 84 92 81 28.

La crypte se visite uniquement lors des Journées du Patrimoine le troisième week-end de septembre.



Location de la Salle d'animation

Vous pouvez louer la salle d'animation entièrement rénovée en 2018. Si vous avez un projet de location, n'hésitez pas à contacter la mairie, même pour retenir une date longtemps à l'avance.

2 SALLES À LA LOCATION :

- ✓ 1 grande salle pouvant recevoir jusqu'à 250 personnes (debout).
- ✓ 1 petite salle pouvant recevoir jusqu'à 50 personnes (debout) ou 24 (assises avec tables).

Cuisine équipée : chambre froide, cuisinière/four, lave-vaisselle, bacs de lavage, tables.
 Equipement : chaises, tables, podium.

TARIF DES LOCATIONS* :

GRANDE SALLE

Prix pour le week-end :

Habitants de la commune : 350 €

Personnes extérieures : 700 €

Par journée (hors week-end) :

Habitants de la commune : 100 €

Personnes extérieures : 200 €

Nettoyage (lavage) : 100 €

Forfait podium : 50 €

PETITE SALLE

Prix pour l'entrée + cuisine (week-end et semaine) :

Habitants de la commune : 150 €

Personnes extérieures : 300 €

Nettoyage (lavage) : 50 €

* Les tarifs restent inchangés depuis la mise en service de la salle.



ENFANCE & JEUNESSE

Ecole

Notre école est toujours organisée en 4 classes avec les mêmes enseignantes que l'année passée : Elodie Mazard, accompagnée de Monique Boulon (Atsem), pour la gestion de la petite à la grande section (à moitié) ; Corinne Ponthus (Directrice) assure l'enseignement des grandes sections (2^{ème} moitié) et CP, remplacée par Nathalie Sapin le lundi pour assurer son poste de directrice et aidée par Nariné Aramyan le jeudi matin ; Laura Vermare gère les CE, secondée par Sylvain Bertonni une journée ; Aurélie Alfonso s'occupe des CM. Enfin, Amandine Couvez et Maryline Carron interviennent comme AESH.



« Apprendre à apprendre est le premier pas vers la connaissance » : aussi, il est important d'offrir aux enfants de multiples opportunités à la découverte dans et hors des murs de l'école, étalées tout au long de l'année 2023-2024.

Pendant la période d'ouverture de la maison des expositions, les classes s'y sont rendues régulièrement et ont profité de temps privilégiés avec les artistes. Les élèves sont allés voir un spectacle de clowns proposé aux résidents de la MARPA : ce temps a été le point de départ d'un échange intergénérationnel qui perdure en particulier avec la classe de CE au travers de rencontres, d'échanges de courriers... Pour attendre Noël, les enfants ont assisté à un spectacle « L'école des lutins » apprécié de tous. Toutes les classes ont travaillé selon les niveaux sur le thème des jeux olympiques. Lors du spectacle de fin d'année, ils ont mis en jeu les différentes disciplines. Les élèves de la GS au CM2 ont été sensibilisés au thème de la prévention routière par une intervention du Comité 69 et les CM ont bénéficié d'une piste routière sur laquelle



ils ont roulé à vélo. Plusieurs sorties ont été proposées aux enfants : un concert (le Carnaval des animaux), le Parc de la Tête d'Or, un atelier vannerie aux Jardins de la Rejonière, une sortie nature sur le thème de la haie (à Ternand), le Planétarium à Vaulx en Velin. L'année s'est clôturée sur une journée Olympiades au stade.

Et pour cette année 2024-2025, plusieurs sorties ou rencontres en adéquation avec le projet d'école jalonnent l'année :

Chaque semaine un temps de classe à l'extérieur pour les CM, une sortie à la ferme à Claveisolles pour les maternelles, la poursuite des échanges des CE avec les résidents de la MARPA, un travail sur l'hygiène bucco-dentaire, des interventions de l'association femmes solidarité beaujolais sur le thème du consentement...

Et LE projet de l'année : la classe découverte à Palavas les Flots pour les élèves de la GS au CM2 au mois de mars ! Les élèves travaillent ainsi dans leurs classes sur le thème de la mer et suivent assidument le Vendée Globe pour préparer cette belle semaine de découvertes !



Horaires de l'école

Les horaires de l'école sont identiques les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les matinées sont composées d'un possible temps de garderie de 7h30 à 8h20 puis d'un temps de classe de 8h30 à 11h30. La pause méridienne

s'étend de 11h30 à 13h30 avec 2 services de cantine, puis la classe reprend de 13h30 à 16h30. La journée se termine par un temps de garderie possible de 16h30 à 18h30.

Garderie périscolaire

La garderie périscolaire est une structure essentielle dans le quotidien de nombreuses familles de notre village. Elle est gérée par la mairie. Nos horaires d'ouverture sont de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir. Ces horaires permettent de satisfaire un maximum de familles. Trois personnes se relaient pour assurer la permanence : Hélène Verdeaux, Monique Boulon et Nariné Aramyan.



Le matin, nous accueillons de 10 à 20 enfants. Nariné et Hélène proposent des activités créatives, variées selon la saison. Cela fait 3 ans que l'équipe d'animation de la garderie a ouvert un compte Facebook sous le nom « Garderie périscolaire de Ternand ». Vous pouvez y trouver les photos et les vidéos des activités réalisées par les enfants. Depuis son ouverture, cette page est appréciée par la plupart des parents. Nous tenons à remercier tous les parents et les gens du village pour leurs dons de matériaux. Cela permet aux enfants

de faire de jolies créations. Et comme disait Charlie Chaplin : **"Tous les enfants ont du génie, le tout est de le faire apparaître"**.

Le soir, entre 10 et 25 enfants occupent la garderie. Ils commencent par un goûter. Après, lorsque le temps le permet, ils jouent dehors, sinon ils restent dans la salle et partagent de bons moments ensemble en faisant des jeux, du coloriage, des devinettes et plein d'autres choses...

La garderie périscolaire est bien plus qu'un lieu de garde : c'est un espace où les enfants apprennent, grandissent et se préparent à devenir des citoyens responsables dans un cadre sécurisé et bienveillant.



Assistant(e)s maternelles

Hélène ABADIE

342 rue des Grandes Planches
04 74 71 90 54

Fanny BENMALEK

485 route de Ste-Paule
06 45 78 50 03

Catherine BERCHOUX

1411 route du Berthier
04 74 71 71 36

Aurélié CARNEIRO

62 rue des Grandes Planches
06 48 60 25 29

Alisson DAMOUNE

336 route du Morillon
06 43 13 31 41

Virginie MARCOUD

260 rue des Grandes Planches
04 26 63 27 27

PEDRERO Marie

1943 route du Berthier
06 99 66 43 46

Valérie PIVOT

503 rue des Grandes Planches
07 82 39 02 32

Pauline ROUBEYROTTE

66 impasse des Mésanges
06 72 03 43 44

Jennifer TRICHARD

200 rue des Grandes Planches
06 63 85 16 16

LISTE DES ASSOCIATIONS

► COMITÉ DES FÊTES

Président : Maurice BONDAVALLI
06 32 12 90 35
bondavalli.maurice@gmail.com

► LES VOISINÉES

Président : Jean-Pierre DANQUIN
04 74 71 32 24
jean-pierre.danguin@wanadoo.fr

► ENTENTE CYCLISTE TERNANDAISE

Président : Pierre MONNERY
06 02 39 21 89
pierre.monnerly@numericable.fr

► FOYER SPORTIF TERNANDAIS

Président : Michel LAHAIRE
06 31 39 98 83
lahairemich@gmail.com

► LES AMIS DE L'ÉCOLE

Co-Présidents :
Julien VERDIER / 06 64 99 80 70
Jordi BARRIER / 06 11 69 67 31
amisdelecoleternand@gmail.com

► SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Guillaume DANQUIN
06 80 98 80 43
danguinguillaume@gmail.com

► LES AMIS DU VIEUX TERNAND

Président : Olivier TILLET
06 10 12 56 19
olivier.tillet@laposte.net

► LE PATCH À TERNAND

Présidente : Joëlle ANQUETIL
04 74 71 35 40

► ASSOCIATION SPORTIVE TERNANDAISE

Christine : 06 30 73 69 48

► VK DANSE

Président : Claude Vagneck
04 74 71 95 58 - vkdanse@orange.fr

► NABUCCO ORCHESTRA

Président : Jean-michel VILLEGAS
06 08 10 61 84
jmvpub@gmail.com

► L'ENTRAIDE

Président : Bernard DUMAS
04 74 71 38 57
contact@domainedumas.fr

► GYM SANTÉ

Président : Tony PETAGNA
06 08 36 69 62 ou 06 71 71 13 61
gymsante.ternand@gmail.com

► FSR FAMILLE SIVELLE RACING

Président : Paul SIVELLE
06 83 27 34 79
sev.sivelle@hotmail.com

► LA GUILDE DU PAYS DE BROU

Président : Jean-Claude
GOURBEYRE - 06 26 05 05 08
laguilledebrou@gmail.com
http://laguilledebrou.fr/

► SELF DEFENSE / BOXE

Président : Francky MAGNE
06 19 81 79 71
franckmagne@hotmail.fr

► HUMA YOGA

Présidente : Maryline VERICEL
07 70 66 48 71
humayoga7@gmail.com

► HAPPY CHOEUR

Présidente : Laurence BERNARD
06 30 80 55 12
laumaneb@gmail.com

► TAÏ CHI

Présidente : Isabel SUBRIN
06 88 63 20 03
isabelsubrin.taichi@gmail.com

► CONSCRITS

- Classe en 0
Fabien LINARELLO - 07 88 73 72 19
- Classe en 1
Manuel PERRIN - 06 88 89 12 32
- Classe en 2
Loïc MARIETTON - 06 84 20 63 08
- Classe en 3
Amandine CARION - 06 86 95 67 15
- Classe en 4
Cindy PERREAL - 07 80 21 90 89
- Classe en 5
Vanessa DUMAS - 06 74 14 57 62
- Classe en 6
Jean RICHARD - 06 24 22 27 79
- Classe en 7
Bertrand CHARNAY - 06 80 21 72 98
- Classe en 8
Florent COQUARD - 06 08 02 84 96
- Classe en 9
Séverine SIVELLE - 06 73 90 71 36



AGENDA 2025

FÉVRIER

- 1** - Banquet de la chasse
Salle d'animation - Société de chasse
- 9** - Vente de raviolleflette
Salle d'animation - Classe en 3
- 15** - Vente de saucissons au gène
Salle d'animation - Amis de l'école
- 22** - Repas «Fête du Nord»
Salle d'animation - Amis du Vieux Ternand

MARS - AVRIL

- à confirmer** - Vente à emporter
Société de chasse

MAI

- 1** - Tournoi de pétanque
Terrain de pétanque - Club de Foot FST
- 16 et 17** - Fête des Classes en 5

JUIN

- 14** - Tournoi de foot féminin
Stade de foot - Club de Foot FST
- 14** - Concert de la Chorale
Salle d'animation - Happy Choeur
- 21** - Tournoi de foot masculin
Stade de foot - Club de Foot FST
- 21** - Fête de la musique
Stade de foot - Nabucco
- à confirmer** - Kermesse
Les Amis de l'école

- 29** - Pique-nique de l'entente cycliste

JUILLET

- 2** - Rosé Nuits d'Été - Marché nocturne
Stade de Foot - Comité des fêtes

AOUT

- 30** - Pique-nique géant
Stade de foot - Comité des fêtes

SEPTEMBRE

- 6** - Forum des associations
Salle d'animation - Municipalité

OCTOBRE

- à confirmer** - Repas dansant
*Salle d'animations
Comité des fêtes*
- 31** - Halloween
Cour de l'école - Les Amis de l'école

DÉCEMBRE

- 6&7** - Marché de Noël
Place du Donjon - Les Amis de l'école
- 8** - Illuminations par *Les Amis du Vieux Ternand*

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application



 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette



Comité des Fêtes

Retour sur une année bien remplie avec le Comité des Fêtes de Ternand.

L'année 2024 a été marquée par une belle série d'événements organisés ou soutenus par le Comité des Fêtes de Ternand, réunissant convivialité, partage et plaisir. Voici un retour sur les moments forts de cette année.

Une étape sportive sous le soleil

Du 18 au 20 avril, la commune de Ternand a eu à nouveau l'honneur d'accueillir une spéciale du rallye de Charbonnières. Pour l'occasion, le Comité des Fêtes a tenu une buvette au Milhomme le samedi, attirant un large public grâce au beau temps. Les spectateurs ont pu profiter d'une belle ambiance tout au long de la journée.

Marché artisanal et saveurs estivales

Le mercredi 3 juillet, le terrain de foot du village a vibré avec le marché artisanal de l'événement «Rosé, Nuits d'été», un rendez-vous incontournable organisé par l'Office du Tourisme du Beaujolais. Plus de 500 personnes ont répondu présents. Le jambon au foin, préparé sur place, a régalé les papilles et a été plébiscité par les visiteurs.

Un pique-nique géant pour rassembler les habitants

Le 31 août, les habitants de Ternand se sont rassemblés pour un pique-nique géant, une occasion de se retrouver autour d'un repas convivial et d'échanger en toute simplicité. Cet événement a été particulièrement apprécié, au point que la journée s'est étendue tard dans la nuit.

Soirée musicale sur un air d'Argentine

Le 16 novembre, le Comité des Fêtes a proposé une soirée spectacle à thème argentin à la salle d'animations. Trois musiciens ont interprété des morceaux de musique franco-argentine, offrant une expérience culturelle unique. Malheureusement, la participation a été en deçà des espérances avec seulement 80 spectateurs.

Soutien matériel et financier pour le village

Le Comité des Fêtes poursuit son investissement dans le matériel nécessaire à la réussite des événements

du village, contribuant ainsi au dynamisme de la vie associative locale. De plus, de manière exceptionnelle cette année, une aide financière a été attribuée à l'école de Ternand pour soutenir le financement de la classe découverte prévue en 2025.

Un grand merci à tous !

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, participants et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette belle année. Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures festives à partager ensemble !

Pour 2025, nous vous donnons rendez-vous :

Mercredi 2 juillet : Marché nocturne Rosé Nuits d'Eté

Samedi 30 août : Pique-nique géant.



Nous vous rappelons la composition du bureau :

Président : Maurice BONDAVALLI

Vice-président : Nicolas COMBES

Trésorière : Michèle DANGUIN

Trésorier adjoint : Manuel PERRIN

Secrétaire : Jérôme DANGUIN

Secrétaire adjointe : Cindy PERREAL

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Patch à Ternand

Quelques réalisations du Club de Patchwork de Ternand qui se réunit chaque mardi après-midi dans la salle des associations.



Entente Cycliste Ternandaise

Notre effectif reste stable autour de la vingtaine de licenciés. Les statistiques kilométriques devraient rester proches des années précédentes (dans les 70 000 km cumulés) avec une assiduité notable.

Notre séjour de mai 2024 s'est déroulé en Haute-Loire, à proximité de Lavoûte-Chilhac au bord de l'Allier. Paysages magnifiques, routes tranquilles étaient au programme avec un petit bémol côté conditions météo.

Mentionnons aussi des participations aux cyclos/VTT et Cyclosporives : Drômoise, Ambert, Etape du tour (« go on » Mickael et Jean !), Saint Germain VTT, rassemblement des « siphonnés » du mont Brouilly et autres réjouissances... Rallye du Beaujolais, et Bully qui clôture la saison FFCT.

Ce dernier rallye laissera un souvenir douloureux à Elisabeth Roland, victime d'une très lourde chute (perte d'adhérence causée par une chaussée humide). Ceci vient également nous rappeler la vulnérabilité des deux roues sur la route.



Remerciements encore à notre ami et mécène Jean, par ailleurs particulièrement performant sur le vélo, pour le renouvellement de nos tenues.

Principales dates 2025 :

- AG le samedi 28/01/2025 à 18h30
- Pique-nique le dimanche 29 juin au stade

Sorties hebdomadaires les dimanches matin et mercredis (matin ou après-midi selon la saison et/ou le temps).

En route donc pour 2025 avec les mêmes ingrédients qui restent encore et toujours bonne humeur, convivialité, solidarité... sans oublier la gastronomie !



Le Foyer Sportif Ternandais (F.S.T.)

Via cet article, nous vous exposons un projet de fusion avec l'OSB. En effet cela fait maintenant deux années que nous sommes en entente et que tout se passe pour le mieux. L'année 2024 a vu l'équipe réserve se hisser jusqu'à la finale de coupe des vigneron ! Malgré la défaite, l'envie de porter un projet unique avec l'OSB s'en trouve renforcée.

En effet, l'objectif étant de créer un gros club du centre Azergues et de continuer à voir du foot à Ternand. Cette fusion avec l'OSB engendrera un nouveau nom et un nouveau logo pour les deux clubs. Sportivement, c'est un peu plus compliqué cette année puisque les résultats ne sont pas au RDV mais nous sommes sur une année de transition.

Côté féminines, la bonne humeur est toujours au rendez-vous et le travail porte ses fruits puisque les résultats sont là dans leur championnat de loisirs.

On retrouvera une nouvelle fois les manifestations du FST avec les concours de pétanque et les tournois (manifestations qui devraient continuer à perdurer à la suite de la fusion).



Nabucco Orchestra

Au terme d'une année qui les a vus animer maints anniversaires, départs à la retraite ou fêtes des classes, les 17 musiciens du groupe Nabucco (rien à voir avec Verdi, mais plutôt un clin d'œil au format généreux du Nabuchodonosor, ce fameux roi syrien de 15 litres) nous préparent pour 2025 un programme à désarchiver vos cols pelle-à-tarte et vos pat' d'éph' préférés.

Vous aurez la possibilité de dépoussiérer vos pas de danse historiques lors de leur concert annuel, le 21 juin 2025, lors de la Fête de la musique qui aura lieu au terrain de foot de Ternand.

Mais d'ici là, bien entendu, guettez leurs apparitions dans notre belle vallée, toujours sous la houlette de leur despote favori Bernard Perrin, pour des prestations sous le signe de la bonne humeur et du groove.

Amicale des chasseurs de Ternand

Chers Ternandaises et Ternandais,
A l'occasion de la sortie du bulletin annuel, nous souhaitons vous présenter un bilan de l'année en cours :

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des propriétaires terriens de Ternand, ainsi que les habitants de la commune, qui nous permettent de pratiquer notre passion dans le respect de la nature.

Nos priorités

La sécurité reste toujours notre principale préoccupation, avec de plus en plus de formations obligatoires pour l'ensemble des chasseurs, sans oublier les consignes de sécurité répétées à chaque début de battue, ainsi que de nouveaux panneaux obligatoires et réglementaires au code de la route.

Il nous tient toujours à cœur de faire découvrir la faune et la flore à la nouvelle génération, par le biais d'une journée découverte avec l'école de Ternand.

Suivi cynégétique

Nous avons pu observer au cours de cette saison un déclin de la population de gibier, bien que les prélèvements de notre part n'aient pas augmenté depuis maintenant plusieurs années. Malgré cela, nous continuons à essayer de réintroduire le petit gibier, notamment lapins, faisans, perdrix... le but étant bien de repeupler le territoire. Pour exemple, nos prélèvements représentent moins de 20% des populations introduites.



Du fait de la diminution du gibier, nous avons beaucoup réduit la pression de chasse.

Pourquoi cette diminution ?

Cette année, les conditions météorologiques très pluvieuses n'ont pas été favorables à la reproduction du gibier ainsi que l'arrivée de maladies, notamment le VHD (maladie hémorragique virale du lapin) et la FCO (fièvre catarrhale ovine).

La présence avérée de grands prédateurs, notamment le lynx (gros prédateur du chevreuil) a contribué largement à cette diminution de population. Il ne faut pas oublier les animaux en divagation (chats et chiens errants) qui s'attaquent aussi à la faune sauvage mais également à des animaux d'élevage (volaille, moutons). Plusieurs cas sont à déplorer sur la commune.

Grâce à notre bonne gestion et notre amour pour la nature, nous comptons bien prendre soin de cette faune. Cependant, malgré nos efforts pour entretenir la nature, nous déplorons toujours des actes d'incivilités, telles des décharges sauvages...



Banquet

Cette année, le traditionnel banquet de chasse aura lieu le samedi 1^{er} février 2025 à la salle d'animation de Ternand. Vous êtes tous bien évidemment conviés à vous inscrire pour cette belle journée conviviale et chaleureuse.

L'ensemble des membres de la société de chasse de Ternand vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Les Amis du Vieux Ternand

Les Amis du Vieux Ternand se réjouissent que 2024 ait vu l'achèvement des importants travaux de l'église. Ils remercient toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la conception puis à la réalisation de ce projet.

Que s'est-il passé d'autre en 2024 ?

- Notre assemblée générale en février.
 - En avril et octobre, petits et grands travaux paysagers ont concouru à la propreté et à l'embellissement du village.
 - En mai, vint le temps des plantations, et de mai à octobre celui d'en prendre soin !
- Nous rappelons que les deux KIFEKOI et les plantations de mai réunissent municipalité et bénévoles.
- Le 1^{er} mai, bien que les travaux extérieurs ne soient pas complètement terminés, nous avons pu rouvrir l'église aux visites. Visites très appréciées grâce aux peintures du chœur mises à jour fin 2023.
- De nombreux visiteurs, accueillis par nos adhérents-guides ont aussi visité notre église, soit le dimanche après-midi pendant la saison touristique de mai à septembre, soit lors des Journées du Patrimoine, avec en plus, ces jours-là, la visite de la Crypte.
- Nous avons aussi accueilli au cours de l'année des journalistes et divers groupes français ou étrangers (pour toute demande de groupes, adressez-vous à la mairie).
 - Mai, c'est aussi le début des expositions au cœur de la cité. Photos, peintures très diverses, cabanes miniatures, bijoux en bois précieux, sculptures ont tour à tour couvert les murs de l'accueillante Maison des Expositions.

Cette année les Amis du Vieux Ternand ont proposé 3 événements artistiques : musique, poésie, contes, danse et chant, toujours accompagnés de petits plats préparés par les quelques 200 participants de Ternand et des environs :

- Au printemps, les « Ki Enjaï », contes et musique africaine.



- A l'automne : « Un petit air d'Irlande » pour accueillir de nouveaux ternandais anglo-irlandais ». Et « Seulement Jeanne », un spectacle musical de la comédienne et chanteuse Corinne Méric.

- Le 25 octobre, quelques adhérents ont assisté, à Ville-sur-Jarnioux, à une très intéressante conférence de Bruno Galland, Directeur des Archives Départementales du Rhône, sur le Moyen Age dans le Beaujolais. (Compte-rendu disponible auprès des Amis du Vieux Ternand).

- Enfin en décembre, pluie et vent nous ont contraints d'annuler notre traditionnelle illumination de la vieille cité. Nous nous rattraperons en 2025 !

Pour débiter cette nouvelle année un spectacle musical intitulé Tango et Poésie est prévu le 18 janvier, puis le 22 février. Nos voisins, originaires du Nord, organisent un grand repas avec leurs spécialités culinaires et musicales. Informations à venir sur PanneauPocket.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale vendredi 14 février à 20h à la salle des Associations.

Classes en 5

La classe en 5 de Ternand à repris du service en cette année 2024.

Nous nous sommes retrouvés en ce mois de mai pour servir le vin d'honneur et tenir la buvette lors de la journée de conscrits de nos amis de la 4.

A la fin du mois d'octobre, nous avons réalisé une vente à emporter de poulet basquaise préparé par le restaurant l'Authentique de Châtillon. Lors de cette journée, nous avons également entrepris une tombola. Cette journée fut une véritable réussite, bien aidée par une météo clémente.

L'équipe est très motivée et bien sûr, nous serions ravis que de nouvelles personnes nées une année

se terminant en 5 décident de nous rejoindre, pour participer au week-end festif prévu le vendredi 16 mai et le samedi 17 mai 2025.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 28 janvier à 20h à la salle des associations où l'on vous attend nombreux.

Présidente : Vanessa DUMAS 06 74 14 57 62

Trésorier : Quentin DENEANNE 06 67 46 83 14

Secrétaire : Jérémy DUPERRAY 06 45 74 23 40

L'ensemble de la classe en 5 de Ternand vous souhaite une belle et heureuse année 2025.

Les Voisinées

L'effectif de l'association des Voisinées ne faiblit pas, pour le plus grand bonheur de ses responsables. Les quatre-vingt-deux adhérents, qu'ils soient de Ternand ou des environs, se rencontrent avec toujours autant de plaisir. Si certains nous quittent, d'autres arrivent et elle demeure ainsi une des plus importantes associations du village sans autres objectifs que celui de créer ou conserver du lien social.

Les joueurs de cartes se retrouvent deux fois par semaine, à la salle des associations de la mairie : les lundis de 14h30 à 17h30 du 1^{er} avril au 31 octobre et de 14h à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars, ainsi que les mercredis de 20h à 23 h. Ils viennent pour jouer



mais aussi pour se détendre et passer un agréable moment. Il y règne une ambiance décontractée et conviviale : tous les prétextes sont bons pour une gourmandise ou un petit verre.

Les marcheurs (entre 10 et 20 à chaque balade) se retrouvent pour randonner 3 à 4 fois par mois, soit le lundi soit le vendredi et parcourir 10 à 12 km sur la demi-journée et 15 à 20 km sur la journée entière. Parfois avec un pique-nique ou un repas au restaurant pour varier les plaisirs.

L'assemblée générale fin janvier et une sortie en car début juin permettent à tous, joueurs et marcheurs, de se retrouver.

Pour 2025, l'AG suivie du repas est prévue le jeudi 30 janvier au « Cep Vert » à Létra.

Le jeudi 5 juin 2025 : les autocars de la vallée d'Azergues emmèneront le groupe pour une sortie pleine de fantaisie à Thiers. La visite d'une coutellerie le matin sera suivie d'un déjeuner-spectacle au « Moulin Bleu ».

Envie de voir du monde et de partager de bons moments, n'hésitez pas à rejoindre l'association des Voisinées. Il vous sera demandé 10€ pour votre adhésion annuelle et une dose de bonne humeur et de bienveillance !

Convivialité et **Simplicité** sont les mots-clés de l'association des Voisinées.

Les Amis de l'école

L'association des Amis de l'École de Ternand a pour vocation de soutenir les projets de l'école, et cette année 2024 a été marquée par un enjeu de taille : financer au maximum la « Classe Découverte » pour les élèves de GS au CM2, qui aura lieu en mars 2025. Nous n'avons pas été aidés par la météo, les intempéries se sont invitées à chaque événement de l'année : marche parrainée en juin à la fraîche, kermesse reportée du fait de la pluie, Marché de Noël dans une ambiance tempétueuse, seule la fête d'Halloween a été épargnée ! Merci pour l'accueil chaleureux réservé à nos petits monstres.

Le bureau s'est étoffé en 2024/2025 : Julien Verdier, Jordi Barrier et Fanny Benmalek à la présidence, An-



ne-Sophie Lavieille et Berengère Perras à la trésorerie, Sophie Dzhygir et Domitille Autran au secrétariat, Marie Arbogast-Bachy et Claude Aline Largeron aux réseaux sociaux. Anna Verdier et Geoffroy Autran s'occupent spécifiquement du marché de Noël, Rachel Bolvy et Jennifer Trichard de la tombola.

Le temps fort de 2024 fut sans conteste le marché de Noël : on a fêté ses 10 ans sur 2 jours (week-end du 07 & 08/12) ! La motivation et l'enthousiasme des parents d'élèves pour offrir un peu de magie de Noël aux petits et aux grands ont été récompensés par une belle fréquentation et une ambiance chaleureuse. Merci à tous les Ternandais qui nous soutiennent par leur aide, leur présence, leurs achats.

Voici les événements à venir pour le premier semestre 2025 : le 15 février, vente de saucisson au gène et fin juin la kermesse de l'école.

Guettez vos boîtes aux lettres, et autres réseaux !



Happy Choeur



HAPPY CHOEUR Déjà une année d'existence !!!

La chorale HAPPY CHOEUR attaque sa deuxième année avec toujours une cinquantaine de choristes venus de Ternand et des villages voisins. Pas besoin d'être un Tenor pour nous rejoindre, l'envie de

chanter suffit largement !

Notre cheffe de chœur, Ando, professionnelle et expérimentée, nous dirige toujours avec gentillesse et expérience ce qui nous permet de progresser et rassurer les plus réticents qui osent maintenant lâcher prise.

La saison 2023-2024 a été bien remplie...

Master Class (ouverte aux non-adhérents pour une découverte du chant choral, une auto évaluation et une 1^{ère} approche d'Happy Choeur), stages (matinée de cohésion et approfondissement : techniques vocales, respiration, rythme), coaching vocal individuel (pour aller plus loin dans son apprentissage et son ressenti), 4 concerts (Ternand et les églises de : Moiré, Bois d'Oingt et Legny et pour terminer 2024 en beauté : Valsonne) et une animation du « Marché de Noël » de notre village. Nos événements sont toujours ponctués de moments de partage et le sourire est un prérequis.

Nos projets 2025...

* Saisir nos opportunités de concerts ! Venez chanter avec nous le samedi 14 Juin à la salle d'animations. Au programme : Gospel et Variété française - buvette à l'entracte.

* Vous accompagner lors de vos fêtes de famille (cérémonie laïque ou religieuse, ambiance vin d'honneur, baptême, anniversaire, départ en retraite...).

* Aux associations et municipalités : nous serions ravis de participer à vos animations, n'hésitez pas à nous contacter !

La chorale HAPPY CHOEUR vous souhaite une très bonne année 2025 !

PROFITEZ DE CHAQUE INSTANT ET CHANTEZ !!!

L'impact de la chorale va au-delà du simple divertissement dans la commune. Aussi, nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'accompagnement et la mise à disposition de la salle d'animations et du matériel. Gaspellement vôtre,

Laurence BERNARD - Présidente 06.30.80.55.12



Gym Santé

Cette année encore, Gymsanté propose des cours d'aquagym. Faire du « renforcement musculaire » et des « abdos / fessiers » plus ou moins intenses dans une ambiance conviviale, c'est un bon moyen de se détendre, de s'entretenir et de prendre soin de son corps. Cette année, nous avons été sollicités par « Le figaro magazine » comme association remarquable pour la parution d'un article sur notre activité dans le domaine du bien être.

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 septembre 2024 et a fait état d'un bilan satisfaisant. Nos effectifs restent stables (environ 100 adhérents pour 12 cours par semaine). La trésorerie se maintient aussi et malgré une augmentation de 10% de nos charges de location, nous avons décidé de ne toujours pas augmenter les cotisations de nos adhérents mais de réduire la cotisation enfant et celle du conjoint.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au centre Vitalhia 71, Impasse de la Mairie à Ternand

ou vous rendre sur notre site en tapant « aquagym Ternand » sur le moteur de recherche Google. Enfin, vous pouvez aussi directement nous contacter par mail à l'adresse gymsante.ternand@gmail.com ou par téléphone au 06 71 71 13 61.



Tai Chi Chuan

La pratique régulière du Tai Chi et du Qi Gong développe l'équilibre statique et dynamique, la coordination motrice, la concentration et la mémoire, la souplesse et la mobilité articulaire, ainsi que l'orientation dans le temps et l'espace.

Rejoignez-nous les jeudis de 15h à 16h30 à la salle d'animation de Ternand dans une ambiance simple et bienveillante.



VK Danse Club



Nous avons participé au forum des associations ternandaises organisé par la mairie le samedi 09 septembre. Nos cours ont repris dans la foulée pour la saison 2024/2025 !

Nos cours de danses se déroulent le mardi soir à la Salle d'animations de Ternand pour enfants et adultes (cours de Zumba et rock/danses latines).

Nous proposons des cours particuliers, pour ap-

prendre une ou des danses au choix, sur RDV en vue par exemple d'une préparation à l'ouverture du bal pour un mariage, ou pour tout autre évènements anniversaire... Contactez-nous et discutons-en !

Bonne année 2025 à vous toutes et tous !
Au plaisir de pouvoir nous voir danser de nouveau !

Nadine et Claude VAGNECK

Voisins des Combes

Encore une belle fête des voisins qui s'est déroulée ce 1^{er} juin sous le beau marronnier de l'Aricot !

Nous avons pu déguster de délicieuses préparations maison, de l'apéro jusqu'au dessert, avec la remarquable mousse au chocolat de Georges !!

Le soleil a fini par faire son apparition ce qui a permis aux enfants et adultes de jouer à divers jeux. Nous avons passé une très agréable journée et la soirée a fini bien arrosée ! Le rendez-vous est pris pour 2025 : premier samedi de juin !



Voisins de Ronzière - Les Brotteaux

Le 24 Août dernier, une trentaine de personnes avaient répondu présente pour une fin d'après-midi « apéro- dînatoire ». Chaque famille avait apporté quelque chose (salé, sucré, boisson...) et tout était mis en commun pour la dégustation. Le casse-croûte terminé, la soirée s'est terminée par une partie de pétanque acharnée opposant « les Brotteaux » à « Ronzière ».

Revanche l'année prochaine.... !



Huma Yoga

Cette année à Ternand, nous avons eu le plaisir d'accueillir encore plus d'adhérents, y compris le mardi, grâce à l'utilisation de la salle d'animations pour toutes nos séances. Plus spacieuse que la salle des associations, elle nous permet de pratiquer dans des conditions encore meilleures.

Chaque semaine, Maryline vous invite à découvrir les bienfaits du Viniyoga, une approche personnalisée du yoga, accessible à tous les niveaux et à tous les âges. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, cette discipline vous offre un espace pour vous ressourcer et retrouver votre équilibre. Ces sessions sont conçues pour s'adapter à vos besoins et vos capacités. Vous y apprendrez à synchroniser votre souffle avec des mouvements fluides, tout en favorisant la relaxation et la concentration.

Vous pouvez nous rejoindre pour des séances d'une heure à Ternand, tous les mardis à 17h15 ou bien les jeudis à 18h30.

L'association propose également plusieurs rendez-vous hebdomadaires à Civrieux d'Azergues le mardi et mercredi avec des séances destinées aux enfants de 3 à 6 ans et de 7 à 11 ans. Le yoga pour



enfants est une excellente manière d'introduire les plus jeunes à des pratiques qui favorisent la gestion du stress, l'amélioration de la concentration et le développement de la confiance en soi.

Que ce soit à Ternand ou à Civrieux-d'Azergues, vous serez accueillis dans une atmosphère bienveillante ! Avec des horaires variées et des cours pour enfants, l'association répond aux besoins de toute la famille.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à un cours d'essai, contactez-nous directement: par mail humayoga7@gmail.com ou par tel. 07 70 66 48 71

Prenez soin de vous, reconnectez-vous à l'essentiel et laissez le yoga transformer votre quotidien !

KSO Self Défense / Boxe

Très belle reprise de saison pour le club KSO Self Défense / Boxe, Section de Ternand, le forum des associations ainsi que la prospection des adhérents ayant permis au club d'attirer de nouvelles adhésions. Le club compte à ce jour environ 70 adhérents toutes sections confondues !!

La self-défense (à partir de 14 ans) consiste à répondre de façon simple, rapide et efficace à une agression par le biais d'apprentissage de techniques et d'automatismes pragmatiques, de gestion du stress et de l'environnement.

Les cours de self-défense ont lieu les lundis soir de 20h15 à 21h30 à la salle d'animations.

La boxe pied/poing ou kickboxing (à partir de 14 ans) est un sport de combat dynamique qui mélange les coups de poing, de pied et de genoux. Cette discipline développe la condition physique et améliore l'explosivité.

Les cours de boxe adultes ont lieu les jeudis soir de 19h45 à 21h15 à la salle d'animations.

La section des adolescents (9 ans à 13 ans) a doublé son effectif cette saison !

La section enfants (de 5 ans à 8 ans) tient tout particulièrement à remercier le mécène du club



M. Montana Julien qui a permis l'achat de gants de boxe mis à disposition lors des cours.

Ces deux groupes découvrent les disciplines via la proprioception, les déplacements, les esquives ; ils développent la confiance en eux par les affrontements (sans contact pour les enfants et très légers pour les ados), par le jeu et la répétition technique.

Les cours enfants et ados alternent entre les mercredis après midi à partir de 14h30 à la salle d'animations et les samedis matin à partir de 09h30 à la salle de motricité de l'école de Ternand.

Le club est fier de constater que les disciplines enseignées sont autant plébiscitées par les hommes que par les femmes. La convivialité et la bonne humeur sont de rigueur au sein du club qui organise quelques moments festifs durant la saison, et lors de participation aux stages dispensés par le club principal de Lyon.

A noter que le club dispense également quelques dimanches par mois des cours de Cardio-Boxe (mouvements de boxe chorégraphiés en musique) et de renforcement musculaire, groupe essentiellement féminin !

Pour toutes informations vous pouvez contacter le responsable du club de Ternand au 06.19.81.79.71.



Famille Sivelle Racing

Une saison de plus, la 10^e réalisée cette année 2024 ! Cette année, j'ai réalisé la totalité du championnat de France National 250cc en participant aux 7 courses avec divers top 20 ainsi qu'une partie du championnat de Zone Pays Savoie-Ain-Rhône (PSAR) avec plusieurs podiums.

Suite à une blessure à la cheville début septembre, je n'ai pas pu réaliser la fin du championnat ni la finale de la ligue Auvergne Rhône-Alpes.



J'ai donc rattrapé depuis fin octobre l'entraînement hivernal afin de préparer la saison 2025 pour de nouveau effectuer le championnat de France National 250cc, participer à quelques courses du champion-

nat de France Elite et effectuer le maximum de courses de zone PSAR.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent financièrement ou qui nous suivent depuis toutes ces saisons sur les divers déplacements ainsi que sur les réseaux.

Nous renouvelons notre vente annuelle de « Rougail Saucisses » le dimanche 19 janvier à 10h00 à la salle des fêtes. On vous attends nombreux et on vous remercie encore !



Classes en 4

Clap de fin pour la classe en 4 !

Les 17 et 18 mai derniers, Ternand a vibré au rythme de la fête des classes en 4, une tradition chère à notre village. Malgré une météo capricieuse et des averses qui ont parfois perturbé les festivités, l'ambiance conviviale et festive était au rendez-vous.

Le week-end a débuté le vendredi avec un défilé haut en couleurs à travers le vieux Bourg. La pluie n'a pas découragé les participants, qui ont rivalisé d'enthousiasme pour célébrer cette tradition grâce à la Banda Veranaise !

Le samedi a été marqué par le défilé avec les gibus traditionnels, mais malheureusement sous la pluie :

merci à Nabucco d'avoir réchauffé l'ambiance au vin d'honneur ! La journée s'est poursuivie avec un banquet festif permettant aux conscrits et à leurs invités de partager un moment de convivialité et de rires. Cette édition 2024, malgré les caprices du ciel, restera gravée dans les mémoires comme un moment de partage et de traditions.

Les conscrits de la 4 tiennent à remercier la 5 pour le service au vin d'honneur et à la buvette du samedi ainsi que le comité des fêtes pour le vendredi.

Nous vous retrouverons pour clôre ce chapitre lors de la fête des classes en 5 !



La Guilde de Brou

Avec l'année 2024 qui vient de s'écouler, le bilan qui en résulte pour notre association s'avère positif. En effet, la Guilde a encore participé à de très belles fêtes mais malheureusement qui se sont toutes déroulées sous la pluie.

Nous étions les 30 et 31 mars 2024 à la grande manifestation du Prince d'Orange qui a lieu durant le marché Médiéval où une trentaine de troupes du sud de la France avaient été retenues.

Ensuite, les 6 et 7 juillet, nous étions à la grande fête médiévale de Beauchastel en Ardèche qui nous a permis de jouer en nocturne notre spectacle que nous avons travaillé avec nos metteurs en scène toute l'année. Dommage que cette fête ait été gâchée par des intempéries très importantes qui ont nécessité une évacuation de certaines troupes dont les campements avaient été inondés.

Les 31 août et 1^{er} septembre, l'association était en prestation à Vienne afin de participer à la grande fête templière.

Le samedi 7 septembre, nous avons participé avec plaisir au 2^e forum des associations de la commune.

Nous avons terminé l'année avec une participation gratuite au marché de Noël les 7 et 8 décembre avec des saynètes de rue, de la déambulation et de l'initiation à la calligraphie.

Dans l'ensemble, toutes les manifestations auxquelles nous avons participé cette année sont reconduites pour 2025 avec notre participation au gros projet de la fête de l'Arbresle qui aura lieu du 22 au 24 août 2025, et des confirmations d'engagement pour la Guilde. En effet, depuis que Françoise Casile, metteur en scène professionnelle, avec son assistante Agnès Deroin ont intégré notre association, elles suivent maintenant notre troupe et nous font travailler très

régulièrement lors des répétitions sans aucune concession, afin de mettre en scène nos nouveaux spectacles.

Nos prestations pour les écoles et collèges sont toujours réalisées gratuitement : il s'agit en principe d'un éclairage sur l'histoire médiévale du XII et XIII^e siècle avec une narration sur l'époque médiévale, de la présentation de matériel médiéval et une démonstration d'escrime.

Notre souci de coller au plus juste avec la réalité de l'histoire dans nos costumes, ainsi que dans la réalisation de notre camp de vie ou bien pour la qualité de nos spectacles, nous a valu d'être contactés pour des prestations très intéressantes pour les années à venir. Nos entraînements aussi bien d'escrime que d'archerie ont lieu désormais tous les samedis après-midi de 14h30 à 17h30 dans la cour de l'école principale. Nous tenons à remercier la municipalité qui a mis à notre disposition cette cour pour nos entraînements, ainsi que la salle des associations pour nos répétitions de spectacles.

J'espère que nous aurons réussi à vous donner une petite part de rêve en lisant notre article et que nous aurons peut-être bientôt le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de nos prestations.

L'association accueille toujours de nouveaux membres souhaitant partager cette passion de l'histoire qui est un peu le ciment de notre équipe au sein de laquelle les membres prennent beaucoup de plaisir à se produire en spectacle, dans la bonne humeur et la convivialité. A très bientôt j'espère.

Site : www.laguil dedebrou.fr

Mail : laguil dedebrou@gmail.com

Le président : Jean-Claude GOURBEYRE
06 26 05 05 08



L'église Saint-Jean-Baptiste de Ternand

Un joyau du patrimoine médiéval

Nichée au cœur du village, l'Église Saint-Jean-Baptiste se distingue comme un véritable trésor artistique et historique. Reconnue pour ses magnifiques peintures murales datant de l'époque médiévale, elle témoigne d'un savoir-faire exceptionnel et d'une profonde spiritualité, mêlant art et histoire.

Une histoire millénaire

L'histoire de l'église remonte à des fondations très anciennes, établies sur un site occupé depuis la préhistoire. La construction actuelle présente des éléments du XI^e siècle, avec une crypte remarquable et un chœur datant de cette période. L'abside, quant à elle, a été édifiée au XV^e siècle, tandis que la nef principale est datée de 1682, offrant un aperçu de l'évolution de l'architecture religieuse à travers les âges.



Classée partiellement Monument historique en 1951, avec une inscription complète en 2019, elle continue d'émerveiller par sa richesse patrimoniale et son importance dans l'histoire régionale.

Les travaux de 2024 et la redécouverte des peintures

Les récentes restaurations ont permis une découverte exceptionnelle : des peintures du XIII^e siècle, jusque-là dissimulées sous des couches d'enduit, ont été révélées dans le chœur de l'église. Ces fresques, d'une richesse artistique remarquable, montrent des scènes bibliques et des figures religieuses, peintes avec des pigments vifs et des techniques sophistiquées.

Les spécialistes ont été impressionnés par le niveau de détail et la vivacité des couleurs qui, malgré les siècles, demeurent éclatantes. Cette redécouverte vient enrichir le patrimoine déjà exceptionnel de l'église, attirant l'attention des experts et des passionnés d'histoire.

Une palette chromatique et une décoration raffinée

Les peintures murales de l'Église Saint-Jean-Baptiste témoignent d'un savoir-faire artistique exceptionnel, alliant une palette chromatique variée à une exécution minutieuse.

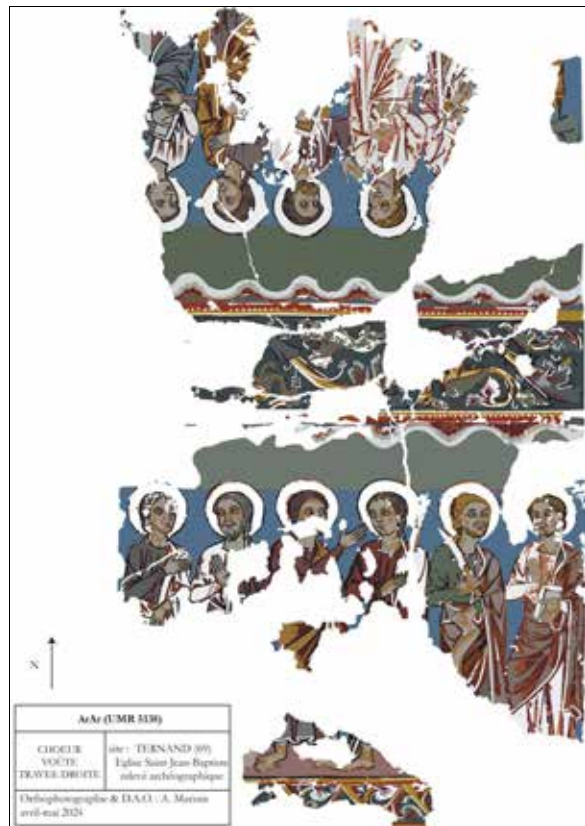


Fig. 8 : Relevé archéographique des apôtres, église Saint-Jean-Baptiste, Ternand (Rhône)

Les artistes ont utilisé des enduits à base de chaux et de sable, sur lesquels des pigments vifs ont été superposés pour créer des effets de lumière et de relief saisissants. Parmi ces pigments, on retrouve des ocres rouge et jaune, du minium, du noir de charbon, de la malachite, de l'azurite et de la terre verte. Les figures religieuses, notamment des apôtres et des saints, se distinguent par leurs vêtements aux plis soigneusement travaillés et par des nimbes rehaussés de feuilles métalliques (aujourd'hui disparues), conférant une dimension précieuse aux fresques. Les carnations et les expressions des visages sont réalisées avec une maîtrise remarquable, capturant à la fois l'émotion et la spiritualité. Enrichissant l'espace, des motifs décoratifs – dragons, frises et ornements floraux – témoignent de la créativité et de l'innovation technique des peintres, rendant chaque détail à la fois vivant et captivant.

Les douze apôtres : des figures humaines à l'iconographie riche

Dans notre église, les apôtres sont représentés en pied et à échelle humaine, avec une hauteur d'environ 1,64 m. Répartis en deux groupes de six de part et d'autre de la voûte en berceau, ils sont disposés par paire. Leur identification est parfois compliquée en raison de leur état de conservation inégal et de la disparition de certains attributs. Cependant, leurs coiffures similaires – cheveux longs tressés tombant sur les épaules – contrastent avec la variété des couleurs de cheveux, des types de barbes et des traits de visage.



Un héritage historique inestimable

L'importance de l'Église Saint-Jean-Baptiste ne se limite pas à son rôle de lieu de culte. Elle constitue un témoin précieux de l'art religieux médiéval et des influences culturelles de son époque. On suppose que sa construction et ses décors auraient pu être commandés par des figures influentes, telles que les archevêques du comté de Lyon. Cette hypothèse souligne l'importance stratégique et spirituelle de ce monument.

La nécessité de préserver ce trésor

Face à la richesse artistique et historique de ce lieu, la préservation de l'Église Saint-Jean-Baptiste est essentielle. Elle incarne un lien vital avec le passé, tout en étant un vecteur de fierté pour la communauté locale. Valoriser ce patrimoine, c'est non seulement préserver l'histoire, mais aussi transmettre aux générations futures l'émotion et l'admiration qu'il suscite.

Une invitation à découvrir le passé

L'Église Saint-Jean-Baptiste n'est pas seulement un lieu de culte, mais un témoin vibrant de l'évolution de l'art religieux médiéval. Grâce aux efforts de restauration, les visiteurs peuvent aujourd'hui admirer des œuvres exceptionnelles, tout en découvrant un édifice chargé d'histoire. Ces nouvelles peintures du XIIIe siècle, découvertes en 2024, ajoutent une dimension fascinante à un patrimoine déjà remarquable.

En conclusion, Ternand peut s'enorgueillir d'un joyau historique et artistique d'une richesse inestimable. Cette redécouverte récente renforce l'importance de préserver et de valoriser ce lieu, pour qu'il continue d'émerveiller les générations futures.

Six apôtres tiennent un livre, mais cet attribut ne suffit pas à identifier les Évangélistes. Parmi les figures les mieux conservées de la partie sud, saint Barthélémy est reconnu grâce à un grand couteau qu'il tient dans sa main droite, tandis que saint Thomas porte une lance, symbole de son martyre. Saint Pierre, identifiable par sa longue barbe grise, est représenté en train d'adresser un geste de parole.

Sur la partie nord, les apôtres sont dans un état plus altéré. Cependant, des détails permettent d'identifier certaines figures, comme André, frère de Pierre, aux cheveux gris, ou Jean, imberbe et aux cheveux blond-roux. L'un des apôtres, tenant une hache, pourrait représenter Matthieu ou Mattias. Malgré les lacunes, ces fresques révèlent une iconographie riche et détaillée, témoignant d'une maîtrise artistique et d'un profond symbolisme religieux.

Méthodologie et études récentes

L'analyse approfondie des œuvres a bénéficié de photographies prises avant et après les restaurations, ainsi que de relevés archéologiques. Ces documents permettent d'apprécier l'évolution de l'état des fresques et d'en comprendre les techniques de réalisation. Des détails comme les gestes et expressions des personnages offrent un aperçu du talent et de la minutie des artistes médiévaux.



Le mot du Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,
Habiter une des 32 communes de notre communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) doit être source de bien vivre. Tout comme y travailler, ou simplement venir s'y promener ou se détendre doit être une source de bien-être. Depuis 10 ans déjà, la CCBPD est au service des communes et à leur côté, soucieuse de répondre aux défis du quotidien et aux enjeux des lendemains.

Son rôle est d'offrir de nombreux services mutualisés (crèches, centres de loisirs, gestion des déchets, voiries, piscine et gymnases...), d'impulser des grandes actions au bénéfice de tous (cohérence de l'aménagement du territoire, grands projets structurants, transition énergétique, gestion des rivières, biodiversité, mobilité douce, développement économique, soutien à l'agriculture, aide

au commerce de proximité, tourisme...), de permettre ou d'optimiser par la mutualisation des initiatives sociales ou culturelles, ou encore de soutenir nos villages en travaillant collectivement des problématiques communes. Pour réussir tout cela, c'est ensemble, solidaires et volontaires, que vos élus sont à l'écoute de leur territoire et de ses habitants.

Bien sûr, 2025 sera une année encore complexe, financièrement, socialement, opérationnellement... nous savons que les attentes sont nombreuses, parfois contradictoires d'ailleurs, et les moyens insuffisants.

Pourtant, j'ai confiance en la capacité et le professionnalisme de nos agents, et en l'engagement sans faille des élus à réussir à vous apporter le maximum.

Restant à votre écoute et au plaisir d'une rencontre sur notre beau territoire du Beaujolais des Pierres Dorées,

Daniel POMERET
Président de la communauté de communes
Beaujolais Pierres Dorées.

MARPA Les 3 ruisseaux

La MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) a pris son envol. A l'image des fruitiers qui donnent leurs premiers fruits, la MARPA a pris sa vitesse de croisière.

Le Conseil d'Administration de l'association gestionnaire (les 3 Ruisseaux) est composé de 2 membres de chaque C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) des 10 communes porteuses du projet.

Aujourd'hui, les logements sont tous occupés (23 logements, 24 résidents). Une liste d'attente se constitue. Pour être admis, il faut constituer un dossier qui doit être accepté en commission. A partir de ce moment-là, si un logement se libère, la personne sera retenue pour devenir résidente.

Chaque résident dispose d'un logement type studio d'environ 32 m² avec un extérieur de 10m². Cette résidence non médicalisée nécessite un degré d'autonomie minimum pour y être admis. Les résidents peuvent bénéficier, comme à la maison, d'interventions d'aide à domicile ou de service infirmier à domicile. L'objectif est de proposer un lieu d'accueil collectif sécurisant, tout en maintenant l'autonomie de chacun le plus longtemps possible. Le loyer de 1230€ par mois comprend le loyer, les charges d'eau et de chauffage, les activités proposées sur les



après-midis, 30 minutes de ménage par semaine et le dispositif de téléalarme. Des aides financières sont possibles telles que l'APL mais aussi l'aide sociale du Département. Les logements sont équipés d'une kitchenette, mais il est possible de prendre les prestations supplémentaires de restauration et de buanderie au sein de l'établissement.

La proximité avec le centre du village de Ternand (300m) et le récent cheminement piéton réalisé par la commune facilitent l'intégration au sein de la commune et l'exposition du bâtiment offre une vue imprenable sur le village médiéval.

Si vous avez envie de venir passer un moment avec les résidents pour jouer ou accompagner une des nombreuses sorties proposées, nous vous accueillons avec plaisir en tant que bénévoles.

N'hésitez pas à venir franchir le pas de la porte : l'équipe actuelle composée de quatre personnes (bientôt 5 à partir du 1^{er} janvier : le Directeur Thomas Duperrier, Isabelle, Mirte, Myriam et Susana) se fera une joie de vous faire visiter, en particulier le samedi entre 14 h et 17 h.

contact@marpales3ruisseaux.fr - Tel 04-78-21-83-95
Le Bureau de l'Association les 3 Ruisseaux



La médiathèque municipale de Saint Vérand

C'est avec plaisir, que la médiathèque de Saint Vérand a vu, cette année, le nombre d'adhérents augmenter de façon significative. En effet, les rayons toujours bien remplis de livres récents ont fait parler d'eux... De plus, nous avons réaménagé les locaux en avril pour la rendre encore plus accueillante. La médiathèque propose bien plus que des livres, CD et DVD : ses animations en 2024 ont remporté un vif succès. Pour sa première participation à la Nuit de la lecture, elle vous a conviés à des lectures dans une ambiance tamisée et musicale. Mi-mai, des soirées «Coups de Cœur» où ceux qui le souhaitent peuvent échanger autour des livres, ont été relancées. En juin, le spectacle « Un livre une impro » a été proposé gratuitement. Fin septembre, une soirée Vinyle-Apéro a été organisée en partenariat avec la MDR. A l'occasion du spectacle inter-bibliothèques, les enfants ont pu danser avec la Compagnie « Baldaboum ». Le 31 octobre ont eu lieu nos traditionnelles lectures d'Halloween. Enfin, une nouvelle soirée coups de cœur a clos l'année. Pendant l'année scolaire, nous accueillons régulièrement les 2 écoles du village et proposons à cette occasion des animations, ainsi que des lectures à la crèche. Pour être informés de nos animations, pensez à vous connecter au portail de la médiathèque.



Merci à tous les bénévoles qui animent la médiathèque avec entrain, dévouement et la joie de partager leur passion. Toute l'équipe espère avoir le plaisir de vous voir ou revoir en 2025. Les habitants des communes environnantes sont les bienvenus, l'adhésion familiale est fixée à 18€.

Bonne année 2025 à toutes et tous !

mediatheque@saint-verand.com
site de l'association: stverand.bibenligne.fr



L'ADMR des Coteaux d'Azergues : La liberté de rester chez soi !

Nous proposons aux personnes vieillissantes ou en situation de handicap selon leurs besoins :

- l'entretien du cadre de vie.
- l'aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage.
- l'aide à la préparation et à la prise des repas ou la



livraison de repas à domicile 7 jours /7.
- l'aide aux courses et aux déplacements.
- la lutte contre la solitude (compagnie, promenades, jeux...)
- une téléassistance
Nous intervenons aussi auprès des familles qui ont besoin d'un coup de main pour une situation momentanément difficile (grossesse, naissance, maladie, hospitalisation...)
Pour l'ensemble de ces interventions des demandes d'aides financières sont possibles auprès des organismes sociaux et un crédit d'impôt s'applique sur le montant payé par le client.
Durant l'année 2024, notre équipe de 25 salariés et de bénévoles a permis d'aider 170 bénéficiaires sur 13 communes et de livrer 30 repas quotidiens.
Pour renforcer notre équipe nous embauchons à temps plein ou temps partiel, avec ou sans expérience, (permis B et véhicule nécessaires). Vous pouvez aussi rejoindre notre équipe de bénévoles.

ADMR des Coteaux d'Azergues

2 montée du Prieuré – St Laurent d'Oingt
69620 VAL d'OINGT
Tél. 04 74 71 97 22 - admr.azergues@fede69.admr.org

Déchèterie

► HORAIRES SAINT-LAURENT D'OINGT : 04 74 71 13 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
Après-midi	14h - 17h	Fermée	Fermée	Fermée	14h - 18h	14h - 18h

► HORAIRES THEIZÉ : 04 74 71 67 65

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
Après-midi	Fermée	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 18h	14h - 18h

► DOIVENT IMPERATIVEMENT ÊTRE PORTÉS EN DECHETERIE :

- Pneus VL
- Cartons
- Huiles
- Textile
- Gravats / Végétaux
- Encombrants
- Peintures
- Bois / Ferraille
- Batteries / Piles / Ampoules
- Electroménager

Les déchèteries sont réservées aux habitants de la Communauté de Communes. Les cartes de déchèterie (nominatives) sont à retirer à la mairie de Ternand (valables pour les 2 déchèteries).

- Elle doit être présentée aux agents à l'entrée - aucune dérogation ne sera accordée.

- Les agents ne font en cela qu'appliquer le règlement des déchèteries, et ont droit, dans l'exercice de ces fonctions, à un respect total de la part des usagers.

► FONCTIONNEMENT DANS LES DÉCHÈTERIES

Même tarif pour les accès dans les déchèteries de la communauté de communes : 50 € à partir des utilitaires et pour les remorques de + 500 kg. 20 € pour le renouvellement des cartes de déchèteries. 10 € la tonne pour les apports de gravats au CET3 de Theizé.

Trier ses déchets

► ORDURES MÉNAGÈRES

Poubelles ordures ménagères : Tous les vendredis.

Poubelles à couvercle jaune : le vendredi semaine impaire

Depuis le 1^{er} février 2022, le tri est plus simple.

De nouveaux emballages légers sont acceptés dans votre bac jaune : films plastique, pots et barquettes, tubes, tous les petits emballages métalliques...

Vous sortez vos conteneurs le jeudi soir et vous les

rentrez dans la journée du vendredi, ils ne doivent en aucun cas rester en dehors de votre domicile ou de votre propriété. Les sacs en plastique « en vrac »



ne sont plus collectés : merci de vous munir d'un bac ou de porter vos sacs dans les bacs collectifs (il y en a près des colonnes de tri au vieux Bourg, aux Planches ou au fond de la route du hameau des Chermettes). La zone de tri doit rester propre pour le bien-être de tous. N'attendez pas que la mairie vous en fasse la remarque !

► COLONNES DE TRI

Les colonnes de tri sont réservées aux journaux et aux verres. Elles se situent sur le parking de la salle d'animation ou sur le parking à l'entrée du Vieux Bourg.

Conteneur verre : bouteilles, pots en verre sans leurs couvercles.

Conteneur papier : journaux, magazines, prospectus.

Rien ne doit être déposé à côté des containers. Bien trier ses déchets, c'est diminuer le volume des ordures ménagères et le prix payé par la Communauté de Communes pour le ramassage. Ce prix est répercuté sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) que chacun paie chaque année sur sa feuille d'impôts.

VÊTEMENTS :

L'association HUMANA met en place un conteneur sur le parking de la salle d'animation pour collecter des vêtements usagés ou chaussures (à mettre dans des sacs fermés).

INSTRUMENTS D'ECRITURE :

Collecte à l'école des instruments d'écriture usagés : stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plume, cartouche.
+ d'infos sur www.terracycle.com

BOUCHONS :

Collecte des bouchons en mairie.

Trier ses biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, celle-ci impose aux collectivités territoriales de proposer des solutions de tri des biodéchets.

Sur le territoire de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, les élus ont décidé d'offrir, dans un premier temps, à chaque ménage résidant en pavillon, un composteur.

A compter du 15 janvier et jusqu'au 29 février, vous pourrez pré-commander votre composteur via un formulaire en ligne sur le site de la Communauté de communes. La distribution se fera dans le courant de l'année.

Pour les personnes éloignées du numérique, celles-ci pourront remplir un formulaire papier qui sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres ou se rapprocher de leur commune afin de se faire enregistrer. Tous devront fournir un justificatif de domicile.

Dans un second temps, la distribution des composteurs sera organisée progressivement sur l'ensemble du territoire, commune par commune, ce qui implique un étalement de cette dotation au public et du coup, de faire preuve d'un peu de patience... tout le monde sera servi !

Pour les habitats collectifs, la collectivité prévoit de mettre à leur disposition des sites de compostage partagé avec un déploiement courant 2025.

Pourquoi trier ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices :

Réduire la quantité de déchets dans mes poubelles et donc ceux traités par la collectivité de 30%.

Éviter l'incinération de mes biodéchets composés à 80% d'eau.

Assurer un retour au sol de la matière organique au plus près du point d'utilisation.

Nourrir mon jardin ou mes jardinières avec le compost produit.

Économiser sur l'achat de terreau.

Composter c'est facile

CE QUE JE METS DANS MON COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles d'œufs
- Éplures
- Filtres à café
- Pain
- Restes de fruits et légumes
- Sachets de thé
- Serviettes en papier
- Essuie-tout
- Algues

DÉCHETS DE JARDIN

- Branchages de petites tailles
- Feuilles*
- Fleurs coupées, séchées
- Mauvaises herbes sans graines
- Plantes séchées
- Tailles de haie*
- Tonte de gazon*

* en quantités limitées

AUTRES

- Cendres de bois éteintes et sèches
- Scierie de bois non traité

CE QUE JE N'Y METS PAS

DÉCHETS DE CUISINE

- Coquillages
- Croûtes de fromage
- Déchets de viande et os
- Écorces d'agrumes
- Feuilles végétales
- Laitages
- Matières grasses
- Morceaux de poisson

DÉCHETS DE JARDIN

- Gros branchages
- Laverons et plantes rampantes
- Mauvaises herbes avec graines
- Fleurs et fruits malades
- Plantes et végétaux traités
- Résidus de fleurs, après coupes, coupes, coupes de paille...
- Feuilles vermisseaux (terre, laines...)

AUTRES

- Dats de palettes, contre-plaqué
- Journaux, magazines, papiers glacés

PWS
PerstoraWasteSystems

Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées

L'Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées, initié par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (C.C.B.P.D.) et porté par le Centre Social et Culturel CAP Générations, vient à votre rencontre. Besoin d'un accompagnement pour un projet personnel (emploi, formation, logement, loisirs...) ? Envie de sortir de chez vous, d'échanger, de rencontrer d'autres personnes, (échanges sur des thématiques : parentalité... ou simplement boire un café) ?

Vous rencontrez des difficultés d'accès aux droits, au numérique, aux loisirs...

Accueil libre : des permanences régulières seront animées dans toutes les communes de la C.C.B.P.D. Pour connaître les jours des permanences sur votre commune ainsi que les points d'accueil fixe mis en place sur le territoire, veuillez contacter votre mairie, votre interlocuteur EVS ou les sites internet de CAP Générations et de la C.C.B.P.D.

Votre interlocuteur EVS : 06 77 58 80 75 - 04 72 54 48 76 - evs.pierresdorees@capgenerations.org

evs
Espace de Vie Sociale

on n'a jamais été aussi proche!

L'Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées vient à votre rencontre.

Permanences fixes

Tous les lundis de 9h00 à 12h00 à Ternand, salles des associations

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à la mairie de Porte des Pierres Dorées

Tous les jeudis de 14h à 17h00 à la mairie de Civrieux

PERMANENCE A TERNAND SALLE DES ASSOCIATIONS TOUS LES LUNDIS DE 9H00 à 12H00

Identité

Depuis mars 2017, la mairie ne peut plus faire les cartes d'identité. Comme pour les passeports, il faut désormais s'adresser à des mairies spécialement équipées (Chamelet, Le Val d'Oingt, Lamure...).

► CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

(Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) Pour la première demande, la carte est gratuite. Faire une prédemande sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il faut se présenter personnellement à la mairie avec :

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation,
- 2 photographies de face de moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou Téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition) récent,
- Permis de conduire ou passeport,
- Jugement de divorce complet si l'enfant dont vous avez la garde est mineur, attestation du parent demandeur précisant qu'il n'y a pas eu de changement concernant le jugement de divorce, si garde alternée
- facture de chaque parent,
- Pour les personnes mineures, toutes les pièces énumérées ci-dessus, plus carte d'identité du parent faisant la demande.

Pour un renouvellement :

- Ancienne carte,
- Justificatif de domicile,
- 2 photos,
- Si ancienne carte non présentée, 25 € en timbre fiscal.

► AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Un mineur sortant du territoire français non accompagné par des titulaires de l'autorité parentale doit présenter une autorisation de sortie du territoire. Cerfa n°15646*01 (disponible sur internet).

► PASSEPORT

(Valable 10 ans) Seules quelques mairies établissent les demandes de passeport. Se renseigner auprès de sa mairie pour les connaître (Chamelet, Le Val d'Oingt, Lamure...). + d'infos :

<http://passeport.ants.gouv.fr>

Attention, désormais les enfants doivent avoir leur passeport personnel (valable 5 ans pour les mineurs). Il faut fournir une demande, dûment complétée, faite sur un formulaire délivré par la mairie.

► CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

Se présenter avec son livret de famille, ou celui de ses parents, au Greffe du Tribunal d'Instance de Villefranche, 350 boulevard Gambetta

www.service-public.fr

► EXTRAIT DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

S'adresser à la Mairie où l'acte a été enregistré. Pour les personnes nées à l'Étranger, en faire la demande auprès du : Ministère des Affaires Étrangères Service central de l'État Civil 44941 NANTES Cedex

► LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

- Naissance : La déclaration est obligatoire, adressez-vous à la mairie du lieu de l'accouchement.

- Mariage : Pour la constitution du dossier, adressez-vous à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux. Pour le contrat de mariage, il faut voir un notaire.

- P.A.C.S. (Pacte Civil de solidarité) : Pour conclure un P.A.C.S., adressez-vous à la mairie de votre lieu de résidence commune.

- Décès : Pour faire constater le décès, il faut contacter un médecin qui établira un certificat. Pour déclarer ce décès il faut aller à la mairie du lieu du décès avec le constat du médecin ; ne pas oublier de demander des certificats de décès. Prendre contact avec un service de pompes funèbres pour organiser les obsèques. Informer les organismes de Sécurité Sociale et les caisses de retraite ou l'employeur, et les assurances personnelles du défunt (assurance vie), prévenir ses organismes bancaires. Pour les formalités de succession, adressez-vous à un notaire. Pour les formalités fiscales, adressez-vous à votre centre des impôts.

Véhicule

► DEMANDE DE CARTE GRISE, VENTE DE VÉHICULES

Les imprimés peuvent être pris sur Internet - la demande peut être faite auprès d'un professionnel de l'automobile ou par internet :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

► DEMANDE DE RENOUVELLEMENT OU DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

Les imprimés peuvent être pris sur Internet :

<https://www.service-public.fr>

Bruit et nuisances sonores

Arrêté Préfectoral N° 2015-200 DU 27 JUILLET 2015
Extrait relatif aux propriétés privées

Article 12 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Article 13 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 14 : Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisance pour les riverains.

Article 15 : Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps. Le même objectif doit être assigné à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois ou éléments constitutifs de l'immeuble ou du bâtiment. Les installations de ventilation, de chauffage et de climatisation, individuelles ou collectives, ne doivent pas être source de gêne pour le voisinage.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

Plan de Sauvegarde

► LES OBJECTIFS DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'ensemble des dispositifs que le maire mettra en place en cas de risque majeur (événement accidentel grave et dont l'ampleur met en danger la population et qui peut s'étendre à d'autres personnes et à d'autres lieux) y sont clairement précisés. Les procédures de protection sont le fruit d'une étude de tous les risques graves possibles de la commune. Les autorités ont donc la responsabilité et l'obligation de mettre en place un plan de secours. Il intègre la coordination de tous les acteurs des secours : moyens communaux, Police, Gendarmerie, Pompiers, Services Médicaux, etc. Il existe en plus des plans d'urgence spéciaux

pour faire face à des risques ou situations particuliers, comme le Plan Rouge ou le Plan de secours Spécialisé.

Loi « de modernisation de la Sécurité Civile » du 13 août 2004 – art. 13 : Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Document d'information sur les risques majeurs (DICRIM)

Ce document d'information sur les risques majeurs a été réalisé afin de vous informer sur les risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés à Ternand : inondations et transport de matières dangereuses. Ce document contient le Plan de Sauvegarde, et traite les phénomènes climatiques les plus redoutés. En prenant connaissance des mesures de prévention et de protection à prendre en cas

d'événements majeurs, vous pouvez, par conséquent, réduire votre vulnérabilité.

Nous vous conseillons de le consulter au moins une fois car ce document fournit des informations à la fois générales et techniques sur les risques majeurs (inondations, tempêtes, accidents routiers,...) affectant votre commune.

Jeunes

► RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français, hommes et femmes, sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Toutefois, ils ont la possibilité d'effectuer cette démarche au cours de l'année où ils atteignent l'âge de 16 ans. Le demandant ou son représentant légal doit se munir des pièces suivantes et doit se présenter à la mairie avec :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille,
- éventuellement copie du document justifiant de la nationalité Française.

Ce recensement est obligatoire et l'attestation de recensement est demandée pour l'inscription aux concours, examens, conduite accompagnée...

Accueil

► ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour un étranger venant plus de 15 jours sur le territoire français dans une famille : remplir en mairie une autorisation « d'hébergement » en apportant un timbre fiscal de 30 € par étranger accueilli (le timbre fiscal est spécial « attestation d'accueil »).



CAUE RHÔNE MÉTROPOLE
POINT CONSEIL ARCHITECTURE

Pour votre projet de construction,
de restauration, de rénovation

**PRENEZ LE CONSEIL GRATUIT
D'UN ARCHITECTE**
04 72 07 44 55
(sur rendez-vous uniquement)

www.caue69.fr

Organisme
à mission de service public
d'assistance architecturale

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, nous sommes en mesure de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Demat ADS). Pour ce faire, vous devez suivre ce lien (<https://sve.sirap.fr/#/069245/>) pour accéder à la plateforme sécurisée de saisine par voie électronique (SVE) et faire votre demande dématérialisée.

- Lors de votre connexion vous devez créer votre compte et vous laissez guider.
- Ce service est gratuit.

Dorénavant nous vous incitons à déposer vos dossiers via cette plateforme sécurisée. Cependant, nous sommes une commune de moins de 3 500 habitants, le dépôt en version papier sera toujours possible dans un premier temps. **Les dossiers transmis par mail ne sont pas recevables.**

Prérequis techniques :

L'utilisation du service requiert une connexion et un navigateur internet. Afin de garantir un bon fonctionnement du formulaire SVE, il est conseillé d'utiliser les versions les plus récentes des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Safari.

Remplissage du formulaire :

L'utilisateur remplit en ligne le formulaire et valide

celui-ci en y joignant les pièces nécessaires au traitement de sa demande dans la limite de 4 mo par pièce déposée. Les formats acceptés sont pdf, jpg ou jpeg éventuellement compressés en format zip sans mot de passe.

Validation du formulaire :

La validation du formulaire par l'utilisateur vaut consentement de celui-ci. Aucune autre demande papier ne pourra être faite en parallèle de cette demande et pour le même projet (sauf si annulation de la demande SVE au préalable).

Accusé d'enregistrement électronique automatique appelé 'AEE' :

Après envoi du formulaire, un accusé d'enregistrement de la demande est envoyé à l'adresse électronique indiquée dans un délai d'un jour ouvré. Si aucun accusé d'enregistrement n'est transmis à l'issue de ce délai, l'utilisateur devra refaire sa demande. L'utilisateur doit vérifier la validité et le bon fonctionnement de son adresse électronique avant de reformuler sa demande.

Accusé de réception appelé 'ARE' :

L'utilisateur reçoit à l'adresse électronique indiquée, dans les 10 jours à compter de la réception de la demande par le service instructeur compétent, un accusé de réception.

Urbanisme

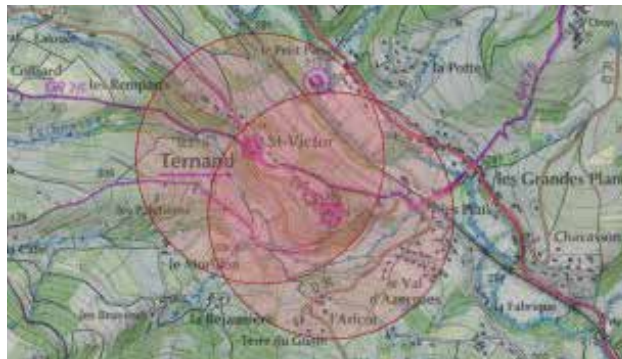
Vous souhaitez faire des travaux chez vous (rénovation de toiture, changement de fenêtres, etc.) ? Des rénovations (refaire le crépi par exemple) ? Mettre un abri de jardin ? Avant tout dépôt de demande, venez vous renseigner à la mairie ! L'équipe municipale est engagée dans le respect du patrimoine local et des paysages afin que nous puissions nous développer tout en respectant ces deux points. C'est pourquoi nous souhaitons communiquer avec vous sur vos projets.

Plusieurs organismes ou documents peuvent vous aider dans l'établissement de votre projet :

- Le PLU (Plan local d'urbanisme) : disponible en mairie ou sur le site internet, ce document fixe les règles générales d'aménagement du territoire découpé en zone urbaine, agricole et naturelle.

- Le CAUE Rhône métropole (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) : vous pouvez demander un rendez-vous GRATUIT avec un architecte conseil (dans notre cas il s'agit de Mme Saillard Valérie, présente à la mairie du Bois d'Oingt le 3^{ème} jeudi de chaque mois). Celui-ci durera environ une demi-heure et même si l'architecte ne peut vous éditer des plans, il pourra cependant vous faire des croquis et vous orienter. Pensez à amener un dossier complet avec vous afin que cet entretien soit le plus efficace possible (un extrait de plan cadastral, des photos du terrain ou des bâtiments existants

et bien sûr les croquis sommaires que vous aurez réalisés vous-même... Et si nécessaire : le certificat



d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement...

- Les ABF du Rhône (Architecte des Bâtiments de France) : si vous habitez dans le périmètre d'un des deux bâtiments classés du village il vous faudra leur aval pour vos dossiers. Les consulter en amont pourra vous éviter la demande de pièces complémentaires ou un refus car vous aurez déjà pris en compte leurs demandes.

- La charte Paysagère : disponible en mairie, il s'agit d'un document qui vous permettra d'un coup d'œil de voir les couleurs et matériaux utilisés sur le secteur (couleur des crépis, des huisseries, des tuiles, etc.)

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M² : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M² :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

CLÔTURE

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M² : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M² NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M² OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M² : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M² : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M² : permis de construire

Vous pouvez déposer une version de votre projet (qui ne sera pas enregistré, juste un premier jet) auprès de Sylvie au secrétariat de mairie avec vos disponibilités et nous serons ravis d'en discuter avec vous lors d'une réunion.

Services médicaux - para-médicaux - bien-être

MAISON MÉDICALE

300 rue des Grandes Planches

▶ **MÉDECIN GÉNÉRALISTE****Gabriela VIERU**, 04 72 32 04 68▶ **CABINET INFIRMIER****Marine BERGER-SALIGNAT - Mathilde FAVERGE
Véronique MONTET - Johanna CUVILLIER**

04 74 71 36 63. Permanences du lundi au samedi de 9h à 9h30 au cabinet. Le soir sur rendez-vous. Soins à domicile tous les jours.

▶ **OSTÉOPATHE D.O.****Murielle CHARDON**, diplômée du CEESO de Lyon
04 72 57 70 59▶ **PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Enfants, adultes, couples et familles

Jane-Marie BELMONT, 06 33 30 45 19**PHARMACIE****Jean-Luc TACCARD**

270 rue des Grandes Planches - 04 74 71 30 00

Ouverture : lundi après-midi de 14h30 à 19h30.

mardi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

Appelez le 3237 - 24h/24 - 7j/7

**THÉRAPEUTE
PSYCHO-CORPORELLE****Nadège ARNAUD** - 06 62 87 76 71

186 rue des Grandes Planches

contact@nadegearnaud.fr / www.nadegearnaud.fr**LES MAINS DORÉES**Esthéticienne et Masseuse Bien-être,
Soins du visage, Massages, Epilation**Camille VOUILLON** - 06 98 68 43 36

43 impasse de la mairie

**CABINET DE KINESITHERAPIE
VITALHIA**

Centre de rééducation et de balnéothérapie

Traitement des bronchiolites

71 Impasse de la Mairie - 04 74 71 90 97

Notre centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Arnaud Poncet : Masseur-kinésithérapeute - Méthode Mckenzie**Arnaud Magnin** : Masseur-kinésithérapeute - Rééducation Vestibulaire**Franck Rivière** : Masseur-kinésithérapeute - Kiné du sport, drainage bronchique pour les nourrissons**Jérémy saulayres** : Masseur-kinésithérapeute**Eloi Charmet** : Masseur-kinésithérapeute - Drainage bronchique pour les nourrissons**Pauline Berchet-Moguet** : Masseur-kinésithérapeute - Rééducation pédiatrie orthopédique**Axelle Robert** : Masseur-kinésithérapeute**Laura Saye** : Masseur-kinésithérapeute**ERGOTHERAPEUTE****Aurélié PAHISA**, 06 29 93 30 10

43 impasse de la mairie

OSTHEOPATHE**Aurélié NUSSLI** - 06 84 54 63 26

182 rue Saint Victor

**PRATICIEN EN ÉNERGÉTIQUE
CHINOISE****Jérôme HENRIOT** - 06 01 26 19 15

322 rue des Grandes Planches

Diplômé CFMTC spécialité acupuncture (Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise).

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
PSYCHOTHERAPEUTE****Muriel BERTRAND** - 06 27 33 12 25

Master 2 de psychologie et psychopathologie clinique, certifiée praticienne en EFT (technique de libération émotionnelle)

322 rue des Grandes Planches - 06 27 33 12 25

<http://www.murielbertrand.com>**MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour
l'Autonomie)** Résidence seniors autonomie et sécurité

60, impasse des 3 Ruisseaux - 04 78 21 83 95

contact@marpales3ruisseaux.fr

**ADMR AIDE A DOMICILE (Association
des Côteaux d'Azergues)**

2 montée du Prieuré - 69620 Saint Laurent d'Oingt

Tel : 04 74 71 97 22 - admr.azergues@fed69.admr.org

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

CONTACTS UTILES

Numéros d'Urgence

Pompiers :	18
Gendarmerie / Police Secours :	17 ou 04 74 71 60 02
SAMU :	15
Numéro d'urgence Européen :	portable 112
Hôpital Gleizé :	04 74 09 29 29
Hôpital de Tarare :	04 74 05 46 46
Polyclinique du Beaujolais :	04 74 65 66 66
I.R.M. Villefranche :	04 74 09 48 00
SMUR :	04 74 09 29 95
AMBULANCES (Le Bois d'Oingt) :	04 74 71 80 44 ou 04 74 71 66 23
Centre Anti Poison et Toxicovigilance :	04 72 11 69 11
(Hôpital Edouard Herriot Lyon)	
Brûlures (Centre des brûlés de Lyon) :	04 72 11 75 98
Urgence GAZ :	0 800 47 33 33
Urgence Electricité :	09 72 67 50 69
SUEZ Service des Eaux :	
Service client du lundi au vendredi de 8 h à 10 h	
et le samedi de 8h à 13h	0 977 408 408
Urgences techniques 24h/24	0 977 401 130
D.D.T. du Rhône :	04 78 62 50 33
Maison du Rhône (Val d'Oingt) :	04 74 71 60 16
SAVA (Assainissement, eaux usées) :	04 74 71 46 82
ouvert lundi et jeudi de 9h à 12h, mardi de 15h30 à 18h30	
et vendredi de 14h30 à 16h45.	

► AIDE, ÉCOUTE, S.O.S.

Enfance maltraitée :	119
SOS Enfants disparus :	116 000
Maltraitance pers. âgées :	3977
Aide victimes :	116 006
Drogue info service :	0 800 231 313
Alcool Info Service :	0 980 980 930
Écoute Cannabis :	0 980 980 940
Écoute Santé :	0 800 150 160
Sida info service :	0 800 840 800
Accueil Sans Abri :	115
Violence femmes info :	39 19

► PHARMACIE DE GARDE 32 37

Les détails se trouvent
sur le site internet de la mairie

24h/24, 7j/7

► MÉDECINS DE GARDE

JANVIER	JUILLET
4-5 Dr. PASSELEGUE	5-6 Dr. CHANEAC
11-12 Dr. PROBOEUF	13-14 Dr. PROBOEUF
18-19 Dr. PASSELEGUE	20-21 Dr. DUPERRAY
25-26 Dr. CHANEAC	27-28 Dr. CHANEAC
FEVRIER	AOUT
1-2 Dr. DUPERRAY	2-3 Dr. PROBOEUF
8-9 Dr. EL BAZE	9-10 Dr. CHANEAC
15-16 Dr. GIRAUD	15-16-17 Dr. GIRAUD
22-23 Dr. CHANEAC	23-24 Dr. KHIM
	30-31 Dr. PROBOEUF
MARS	SEPTEMBRE
1-2 Dr. EL BAZE	6-7 Dr. PASSELEGUE
8-9 Dr. PROBOEUF	13-14 Dr. PROBOEUF
15-16 Dr. CHANEAC	20-21 Dr. DUPERRAY
22-23 Dr. DUPERRAY	27-28 Dr. CHANEAC
29-30 Dr. EL BAZE	
AVRIL	OCTOBRE
5-6 Dr. GIRAUD	4-5 Dr. EL BAZE
12-13 Dr. KHIM	11-12 Dr. GIRAUD
19-20 Dr. PASSELEGUE	18-19 Dr. KHIM
26-27 Dr. CHANEAC	25-26 Dr. PASSELEGUE
MAI	NOVEMBRE
1 Dr. DUPERRAY	1-2 Dr. PROBOEUF
3-4 Dr. EL BAZ	8-9 Dr. CHANEAC
8-10-11 Dr. GIRAUD	11 Dr. DUPERRAY
17-18 Dr. PASSELEGUE	15-16 Dr. EL BAZE
24-25 Dr. PROBOEUF	22-23 Dr. GIRAUD
29 Dr. CHANEAC	29-30 Dr. PASSELEGUE
31 - 1 Dr. DUPERRAY	
JUIN	DÉCEMBRE
7-8 Dr. EL BAZ	6-7 Dr. PASSELEGUE
14-15 Dr. CHANEAC	13-14 Dr. PROBOEUF
21-22 Dr. PASSELEGUE	20-21 Dr. CHANEAC
28-29 Dr. PROBOEUF	25 Dr. DUPERRAY
	27-28 Dr. EL BAZE
	01-01 Dr. EL BAZE

LE SAVIEZ-VOUS ? UN PETIT GESTE QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Aujourd'hui, 92% de la population française possède un téléphone portable dans lequel chacun inscrit ses contacts. Fréquemment, lorsque les premiers intervenants (la police, les pompiers, le SAMU) arrivent sur les lieux d'un accident, la victime est inconsciente ou en état de choc. Elle est incapable de fournir des renseignements importants à l'agent qui pourrait lui sauver la vie ou aviser sa famille de son accident.

Un programme a été conçu au milieu des années 2000 et promu par un ambulancier de Cambridge en Angleterre en mai 2005. Il encourage les personnes à entrer

dans leur carnet d'adresses du téléphone portable, un ou plusieurs contacts sous le nom « ICE ». ICE (ou ECU en français) est l'acronyme de In Case of Emergency ou « en cas d'urgence ».

Le but de cette démarche est de permettre aux secours de trouver rapidement la ou les personnes à prévenir en cas d'accident et qui pourraient fournir éventuellement des informations médicales importantes.

Exemples : ICE1 FEMME 0606060606

ICE2 PARENTS 0606060606

Alors, n'attendez-plus : enrichissez vos contacts d'ICE !

VOTRE INTERVENTION PEUT SAUVER UNE VIE

Les 4 premières minutes sont primordiales

Votre mairie a investi dans un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour votre sécurité et au titre de la prévention. Il est utilisable par chacun d'entre nous sans aucune formation préalable.

QUAND L'UTILISER ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus. Sachez que 60 000 personnes décèdent par an de problèmes cardiaques.

QUE FAIRE ?

1. Appeler les secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers le 112 ou le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2. Envoyer une personne chercher le DAE et commencer la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche). Effectuez au moins des compressions thoraciques si vous ne savez pas faire du bouche à bouche.

3. Dès que le défibrillateur arrive, le prendre et tirer sur la poignée indiquant "Tirez" puis suivez les instructions vocales indiquées par l'appareil.

IMPORTANT il n'y a de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur !

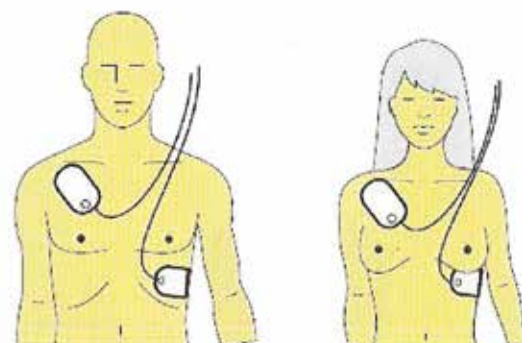
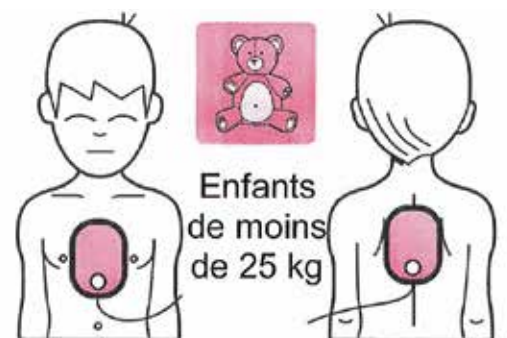
Placez les électrodes en position trans-thoracique pour un adulte ou "face-dos" pour un enfant ou un nourrisson, selon les schémas ci-contre :

Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme.

Appuyez sur le bouton choc si le défibrillateur vous le demande. Le choc n'est pas possible si le DAE ne le détermine pas, donc pas d'erreur possible pour l'utilisateur.

Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).

Continuez de suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



Emplacement du défibrillateur (impasse de la mairie)

LES HÉBERGEMENTS

Gîtes & Chambres d'hôtes

► DOMAINE DUMAS

Deux chambres d'hôtes agréées Gîtes de France
Ronzières - 1640 route de Ste Paule - 04 74 71 38 57 /
06 83 32 69 21 - contact@domainedumas.fr
www.domainedumas.fr

► LA MAISON DU CHAT PERCHÉ

Gîte 4 épis de 2 à 4 pers., A la semaine ou week-end.
Le Vieux Bourg - 114 ruelle de l'Église
Réservation par Gîtes de France - 04 72 77 17 50
www.lamaisonduchatperche.fr
accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com

► LE CLOS DE RONZIÈRES

Chambres d'hôtes de charme - Véronique CHANSON
2 chambres d'hôtes pour 4 personnes
410 route de Ronzières - 06 89 53 24 37
contact@leclosderonzieres.fr
www.leclosderonzieres.fr

► GÎTE CHEZ LE VIGNERON

Gîte 3 étoiles pour 11 pers.
Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72 /
06 80 27 03 67 - domainepaire@gmail.com
www.gites-de-france-rhone.com Destination >
Ternand

► GÎTE « IL ÉTAIT UNE FOIS... »

Gîte 8 pers. - 4 chambres
Le Vieux Bourg - 43 chemin de la Brèche
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :
memin.cath@yahoo.fr

► LE BON TEMPS

Deux chambres d'hôtes pour 5/6 pers. et gîte de
famille. Dortoir 8/10 pers., gîte d'étape équestre.
181 route de Chez Bon Temps
06 83 56 96 67 / 06 71 20 11 07
michel.mellet0559@orange.fr
www.gite-beaujolais-randonnee-attelage.fr

► GÎTE DU BLASON

5 couchages.
Le Vieux Bourg - 11 chemin de la Brèche
Philippe LEROY 06 03 01 87 72 / Christel LEROY 06
75 30 51 11 - christel.leroy@hotmail.fr
www.gitedublason.fr

► GÎTE LA DAME DE MESSIGNAC

Gîte 4/6 personnes avec SPA - 2 chambres
348 chemin de Ronde
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :
memin.cath@yahoo.fr

► LE DOMAINE DES PIERRES DOREES

Gîte 12 couchages - 11 chambres supplémentaires
755 rue des Grandes Planches
04 78 34 14 29
domainedespierresdorees@villagefani.com

LES VITICULTEURS

► CUVÉE DU BON TEMPS

Michel MELLET
211 route de Chez Bon Temps - 04 74 71 37 82
michel.mellet0559@orange.fr

► DOMAINE DU BOIS POTHIER

M & T BERCHOUX
Le Bois Pothier - 1414 route du Berthier - 04 74 71 32 40
domaineduboispothier@gmail.com

► DOMAINE DUMAS

Bernard et Annie DUMAS
Ronzières - 1600 route de Ste-Paule
04 74 71 38 57 - 06 83 32 69 21
contact@domainedumas.fr
www.domainedumas.fr

► DOMAINE DU MILHOMME

Manuel PERRIN
Le Milhomme - 3470 route de Brou - 04 74 71 33 13
dommilhomme@orange.fr
www.milhomme.com

► DOMAINE PAIRE

Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72
domainepaire@gmail.com
www.domainepaire.fr

► DOMAINE DES CANAILLES

SIMON PEROT
Ronzières - 1591 route de Saint Paule - 06 77 05 25 26
domainedescanailles@gmail.com

► CAVE COOPÉRATIVE OEDORIA

Site de Létra, 16 montée du Bourg
04 74 71 58 60
boutique.lettra@oedoria.com
www.oedoria.com

LES COMMERCES

► BELLE EN BIO

Institut de beauté - soins, beauté et détente
Ouvert mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 16h.
192 rue des Grandes Planches - 04 72 19 44 39

► ESPRIT COIFFURE

Salon mixte, barbier, modelage crânien.
Delphine SIROT.
Ouvert mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h
à 19h. Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Ven-
dredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 16h.
425 rue des Grandes Planches - 04 72 17 53 86

► FLEUR D'EDEN

Fleurs - plantes - décoration - transmission florale - Flo-
rajet. Ouvert du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30
et 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30. Livraison 7j/7.
934 rue des Grandes Planches - 04 78 47 16 19
www.fleur-eden.com

► LA 3^{EME} MI-TEMPS

Bar - tabac - snack - épicerie - dépôt de pain - journaux
- PMU. Ouvert 7 jours /7 non stop, du lundi au vendredi
de 6h à 22h et du samedi au dimanche de 7h à minuit.
277 rue des Grandes Planches - 04 78 20 46 05

► EL MILAGRITO

Salon de Thé - Boutique.
Nancy Foulon
Ouvert les week-ends et jours fériés de 10h à 18h.
8 chemin de la brèche - 07 82 15 68 03

► COMME UNE EVIDENCE

Boulangerie - Pâtisserie - Elena et Vincent
Produits fabriqués sur place.
Ouvert du mardi au samedi de 6h à 19h30, le dimanche de
6h à 13h. 926 rue des Grandes Planches - 09 82 71 73 88

► DOMAINE DES PIERRES DORÉES

Restaurant pour groupes.
755 rue des Grandes Planches.
Sur réservation : 04 78 34 14 29
www.domainedespierresdorees.com

► BÉATRICE GABARDO IMMOBILIER

Agence Immobilière
Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de
15h00 à 19h00. Le samedi 9h00 à 12h00.
330 rue des Grandes Planches
04 78 35 59 91 - 06 72 59 08 44
contact@gabardoimmo.com
www.gabardoimmo.com

LES ENTREPRISES ET ARTISANS

► ALM MAÇONNERIE

Artisan maçon - Rénovation - Pavage - Couverture
Fabien THIVOLLET - 222 route des Chermettes - 04 74
71 33 75 / 06 58 95 04 85 - alm-fabien@outlook.fr

► ASSISTANCE ADMINISTRATIVE - RH

Véronique POYET
06 81 67 96 09 - vero.poyet@free.fr

► ASSIST'AZERGUES

Assistante secrétaire indépendante
Spécialisée dans la gestion et le secrétariat.
Marion GOBLET
222 route des Chermettes - 06 83 72 79 90
assistazergues@gmail.com

► ATELIER LE PRIEUR

Atelier d'usinage dans l'équipement sportif.
Guillaume MARTIN - 838 route de Saint Vérand
06 13 74 24 45 - guillmartin69@gmail.com

► AZERGUES VALLÉE MULTI SERVICES

Jardinage / Dépannage / Électricité / Plomberie
Travaux intérieur / Extérieur / Gardiennage / Aide à do-
micile / Aide administrative / Transport client / Courses
04 74 71 90 99 - 06 86 94 83 19 - av.multi@aol.fr

► BRAS DROIT DES DIRIGEANTS

Directrice Ressources Humaines Externalisée
2575 Route du Berthier - 06 29 32 47 78
edith.lacroix@brasdroitdesdirigents.com

► CBJ BIJOUTIER JOAILLIER

Création de bijoux. Stages d'initiation.
Camille et Jordi BARRIER - 07 86 55 60 72
2841 route de Brou - www.cbj-bijoutier.fr

► CG MÉDICAL

Fabricant de housses de protection à usage unique
destinées aux établissements hospitaliers.
107 impasse de la Mairie - 04 74 71 86 93 -
info@cgmedical.fr

► CHRISTOPHE RENOUX

Atelier galerie ouvert les 1ers dimanches de chaque
mois. 140 ruelle de l'église - www.christopherenoux.fr

► CUSTOM CARRELAGE

Rénovation, neuf, sols, faïence, dalle sur plots..
Tanguy JEANJEAN
1643 route du la Berthier - 06 42 85 46 06 -
custom.carrelage@gmail.com

► DURAND MAINTENANCE POMPES (DMP)

Maintenance de tous types de pompes (piscine, irrigation, industrielle, moteurs électriques)
125 route des remparts - 06 70 01 03 55
nath.durand1609@orange.fr

► ELECTROMOBILE

Montage d'accessoires auto à domicile
Patrick Gayet - 1780 route du Berthier - 06 80 01 02 01
electromobile@free.fr / www.electromobile-lyon.com

► FAIRWEB FACTORY

Conception et Création de site web.
Thomas TIXIER - 07 64 69 28 92 - 650 route de Bagny
www.fairweb-factory.fr

► GABRIEL SEMAY

Entretien - nettoyage - lavage vitres
40 rue du stade - Tel. 04 74 71 82 14 - 06 07 06 41 20
semay.gabriel@orange.fr

► GARAGE LE PETIT PARIS

Mickaël DUTOUR et Cédric DARONNAT
Réparation véhicules toutes marques (VL)
803 rue des Grandes Planches
04 78 25 81 65 - 06 12 91 20 37

► LA GRIGNETTE

Élevage de poules BIO dans une ferme agroécologique fonctionnant au solaire.
Julien CADU - 450 route du Razet
06 22 52 21 92 - www.lagrignette.fr

► LAVIEILLE S.A.S

Entreprise de maçonnerie depuis 1900
Construction villas - Restauration - VRD - Couverture.
897 rue des Grandes Planches - 04 74 71 36 55
contact@lavieille-sas.fr

► LELARD CARRELAGE

Artisan carreleur - Neuf et rénovation.
190 route des Paletières - 06 84 47 59 51
lelardcarrelage@yahoo.com

► LEROY CONSEILS ET PATRIMOINE

Courtier en assurances Particuliers / Pro et Gestion de Patrimoine.
Mathieu LEROY - 186 impasse des 3 ruisseaux
06 24 26 37 74 - mathieu.leroy@uptimi.fr

► LE PRIEURÉ DE TERNAND

Lieu de rencontres et d'événements pour entreprises.
Constance CHAVES - 07 68 70 58 05
49 ruelle de l'église. www.epokia.com

► L.V.A.B.

Location de VTT à assistance électrique.
Marie-Laure BURFIN - 179 impasse de Chavasson
06 36 08 88 43 - www.locationvelobeaunjolais.fr

► OPTIMUS GESTION

Consultant en cession et acquisition d'entreprise
Conseils et accompagnement personnalisés pour les TPE-PME.
Eric DENEANNE - contact@optimus-gestion.fr
www.optimus-gestion.fr

► PAYSAGES DE LA VALLÉE

Création et aménagement de l'espace extérieur.
Entretien des espaces verts. Réduction d'impôt 50% (service à la personne).
Jérémy DUPERRAY
21 rte de St-Vérand - 06 45 74 23 40
paysagesdelavallee@gmail.com

► PÉPINIÈRE DE LA REJONIÈRE

La création par le végétal et son entretien. Création et entretien de jardin, spécialiste de la végétalisation, production et vente de plantes.
Sur RDV : Noémie Mola et Arnaud Brouté
774 route de la Rejonière - 06 82 88 43 92
arnaud.j.br@gmail.com / arnaudjbr.com

► RE'CYCLES AZERGUES

Réparation et entretien de vélos.
Thierry ABBES - 232 rue du Val d'Azergues
contact@recyclesazergues.fr
07 67 87 20 25 - www.recyclesazergues.fr

► SYSEOLE

Accompagnement dans l'étude et la réalisation de votre système de dépollution d'air.
Richard LEPAPE - 78 rue du Val d'Azergues
richard.lepape@syseole.com - www.syseole.com

► ZINC DU TOIT

Zinguerie traditionnelle
Gouttière, tuyau de descente, abergement de cheminée, noue, habillage bandeaux en aluminium, entretien de toiture, démoussage et traitement hydrofuge.
Laurent BURFIN - 179 impasse de Chavasson
06 73 47 20 24 - zincludutoit69@orange.fr

► L'ATELIER DU CLOS DE RONZIERES

Modelage et sculpture en terre d'argile, sculptures et objets de décoration, créations diverses
Véronique CHANSON
410 route de Ronzières - 06 89 53 24 37
[Instagram : atelier_clos_ronzieres](https://www.instagram.com/atelier_clos_ronzieres)

► COGNITING

Formation et accompagnement pour managers de proximité, commerciaux et conseillers de vente
Organisme de formation certifié Qualiopi
410 route de Ronzières
06 60 52 19 55 - www.cogniting.fr

TERNAND

Bulletin Municipal

2024/25

Impression : Auraprint-x - Montagny

ASSOCIATIVE ◊ VIE DU TERRITOIRE ◊ INFOS PRATIQUES ◊ VIE MUNICIPALE ◊ VIE DU VILLAGE ◊ BIEN VIVRE ENSEMBLE ◊ VIE ASSOCIATIVE ◊